

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

**Sommaire** : — POÉSIE CANADIENNE, A une étoile tombante.—FEUILLETON, Tom-Trick, (suite et fin).—NOTICE BIOGRAPHIQUE, Sir Robert Peel.—LITTÉRATURE CANADIENNE, Article lu à la Société des Amis sur la Jurisprudence, (suite et fin) ; Article lu à la Société des Amis sur l'Économie Politique.—ÉTUDES SUR L'HISTOIRE, Sur César.—L'Histoire de la semaine.—Le Courrier des salons de Paris.—Courrier des modes.

## POÉSIE CANADIENNE.

Nous ne publions jamais un article sans en connaître l'auteur, mais nous faisons volontiers une exception en faveur des dames. Les stances ci-dessous sont heureuses, délicates et jolies ; elles ont un parfum de poésie et de sentiment que nos lecteurs admireront comme nous. Notre aimable compatriote, nous espérons, voudra bien continuer de nous favoriser de ses poétiques inspirations.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

### A une étoile tombante.

Où vas-tu donc lorsque, dans l'ombre,  
Plus rapide que l'hirondelle,  
Tu fends l'espace et la nuit sombre,  
Où vas-tu donc, petite étoile ?

Viens-tu nous voir, nous, mauvais monde  
Tout de poussière et si rebelle,  
Et qu'un torrent d'horreurs inonde,  
Viens-tu nous voir, curieuse étoile ?

Es-tu lasse de scintiller  
Au sein des cieux lorsque, si belle,  
L'on t'y voyait étinceler ?  
Es-tu lasse, coupable étoile ?

Fuis-tu le ciel, ce doux séjour  
Que désire l'âme immortelle,  
Dans son cadre d'un pauvre jour ?  
Fuis-tu le ciel, méchante étoile ?

Es-tu l'ange qui nous chéri,  
De nos chevets la sentinelle,  
Qui nous garde de l'ennemi ?  
Es-tu cet ange, ô bonne étoile ?

Retourne donc, si tu l'esquive ;  
Repens-toi donc si criminelle ;  
Ne laisse pas en fugitive ;  
Mais sois notre ange et notre étoile !

JOSEPHTE.

Montréal, mars 1845.

## FEUILLETON.

### Tom-Trick.

(Suite et fin.)

V.

LA FIN DU RÊVE.

Charles II s'était donc enfin assis sur ce trône que tant de secousses avaient ébranlé. Partout on reconnaissait l'autorité du roi. Cependant, les ferments de discorde n'étaient pas complètement éteints, et sous les cendres encore chaudes de la révolution vaincue, se cachait plus d'une vive étincelle. Il n'y avait plus de batailles rangées, mais les combats singuliers, dont le nombre se multipliait outre mesure, enlevaient chaque jour aux deux camps quelqu'un de leurs plus actifs soutiens. La lutte de parti à parti était devenue une lutte d'homme à homme.

Telle était la situation des choses à Edimbourg quand lord Graham y arriva avec sa fille. Le noble comte, vivant souvenir des glorieuses infortunes de Montrose, fut reçu à bras ouverts par tous les membres de l'aristocratie écossaise, que le rétablissement de Charles avait réintégrés dans leurs anciennes possessions. Lucy se livra tout entière au plaisir de revoir une grande ville, où elle était née. Quand à George, devenu secrétaire intime de lord Graham, et lancé dans un nouveau monde de séductions, il s'enivrait d'une espérance dont il se plaisait à contempler l'éclat lointain, ne sachant quel avenir était réservé à son amour, mais savourant avec joie les douces incertitudes du présent.

Un matin, George rencontra sir Horace Ashley au moment où il sortait de chez lord Graham. Jamais ces deux hommes n'avaient eu de sympathie l'un pour l'autre ; mais une conformité parfaite d'opinions établissait entre eux une de ces amitiés banales, si communes aux époques de bouleversements publics. Horace était préoccupé et ne vit pas George. Mais ce dernier, déjà contrarié des assiduités du capitaine dans la maison du lord, s'aperçut de son trouble, et ne pouvant l'expliquer, sentit éclater dans son cœur les tourments confus de la jalousie ; il redoubla de vitesse. La jalousie donne du courage et il venait de former un projet hardi. Il voulait demander à Lucy une explication.

Il entra. Miss Graham avait la tête tristement penchée et paraissait accablée sous le poids d'une pensée amère. Aussitôt qu'elle aperçut George, elle vint à lui avec empressement, lui serra la main, et le pria de s'asseoir à ses côtés :

— Vous arrivez bien, lui dit-elle, et l'on dirait que Dieu vous a désigné pour m'assister toujours au milieu de mes alarmes... George, j'ai encore une grâce à réclamer de votre dévouement...

Ce début devait nécessairement modifier les dispositions de George. Au lieu de parler, il écouta.

— C'est une triste chose, continua-t-elle, les larmes aux yeux, — qu'une ville le lendemain d'une révolution. On croit l'ennemi mort, il n'est que terrassé. On croit à la paix, et cette

paix n'est qu'une guerre déguisée : nul n'accepte le titre de vaincu, et ne signe la trêve de bonne foi. Il faut que les vainqueurs aient continuellement la main sur la garde de leur épée. Figurez-vous, monsieur George, que, ce matin même, sir Horace passait avec mon père devant la taverne des Ménéstrrels. Les vitres tremblaient aux cris des buveurs, et des toasts mystérieux s'échangeaient. L'un de ces hommes, qu'on appelle, je crois, O'Neal, connu par son attachement rebelle au covenant, interpella sir Horace et lui présenta un verre en l'engageant à prendre part au toast qu'il allait porter à la ligue des saints. Pour toute réponse, sir Ashley lui a lancé son gant au visage, et rendez-vous a été pris pour demain au point du jour.

— Eh bien ? fit George qui tremblait de comprendre le fond de la pensée de Lucy.

— Eh bien, reprit-elle, sans s'apercevoir de l'émotion de George, mon père assure que l'adresse d'O'Neal est sans pareille et que si Horace se bat, il sera tué !...

— Et en quoi puis-je lui être utile ?

— Le sais-je ? dit Lucy, frappée du ton froid de George, et ne comprenez-vous pas que je vous ai dit cela parce que j'étais la seule, à souffrir, à penser, à craindre, et qu'une confiance devait me soulager ? On m'a bien dit qu'il n'y avait rien à faire... ; mais me serais-je trompée en espérant de vous quelques paroles de consolation ?

— Non... oh ! non..., répondit tendrement George. Mais vous vous intéressez donc beaucoup à sir Horace ?

— Comme il est naturel que je m'intéresse à l'époux que mon père m'a choisi.

— Et vous l'aimez ? fit George avec explosion.

— Comment ne l'aimerais-je pas ! nous avons grandi sous le même toit, sous les mêmes yeux, il est mon frère, et je suis sa sœur.

— Ah ! oui, — Je comprends... sir Horace doit être votre époux... et vous ne voulez pas qu'il meure, dit George avec égarement. Et bien, sir Horace ne mourra pas... du moins je ferai tout ce qu'il faudra pour le sauver... O'Neal est adroit ? Oh ! tant mieux. Pardon — ne m'avez-vous pas dit que cette querelle avait eu lieu à la taverne des Ménéstrrels ?

— Assurément, monsieur George. Mais qu'avez-vous ?

— Moi, dit George en reculant avec épouvante, rien, oh ! rien ! Si vous saviez ! j'avais espéré... Je croyais... Mais, non, non, je ne croyais rien, je n'espérais rien... Seulement je suis bien malheureux. Adieu miss Lucy adieu, Priez pour sir Horace Ashley.

Et il s'enfuit en courant. L'étonnement de Lucy était à son comble. Elle se mit à sa fenêtre et le regarda jusqu'à ce qu'il fût hors de sa portée. Il ne détourna pas une seule fois la tête.

— Il est malheureux, pensa-t-elle. — Malheureux !

George entra dans la taverne, se fit servir un demi-pot d'ale, et demanda au chef de l'établissement si O'Neal viendrait dans la journée.

— Il ne tardera pas, répondit le tavernier Wilson. O'Neal est une de mes meilleures pratiques. C'est tout au plus s'il sort d'ici pour s'aller coucher. En ce moment il est allé prendre chez lui ses armes dont il aura besoin

demain matin : ce qui me fait croire que son intention est de passer la nuit au cabaret, intention que je trouve excellente et dont je lui sais bon gré... Et tenez justement, le voici.

George entendit des voix bruyantes et des éclats de rire, et bientôt une troupe nombreuse fit irruption dans la taverne. Les tables furent immédiatement envahies et les cruches de bière passèrent de main en main.

Le tavernier se pencha à l'oreille de George et lui dit :

— Voyez-vous ce grand brun, dont les cheveux sont ras et qui porte le justaucorps de buffle, le baudrier noir et l'épée à garde de cuivre des anciens soldats de Cromwell ? c'est O'Neal. Il mourrait plutôt que d'avoir un pourpoint de soie et un seul nœud de rubans. A votre place, je ne resterais pas ici, car, franchement, votre costume pourrait bien le scandaliser.

— En vérité ! répondit George avec un sourire qui fit frémir l'officieux conseiller, je serais aise de savoir ce que le vertueux O'Neal pense de mon costume, car le sien me déplaît fort, et ma réponse serait toute prête.

Wilson jugea prudent de ne pas poursuivre l'entretien et se retira à l'écart.

— Je vous l'avais prédit, — s'écria emphatiquement O'Neal, — que je les abattrais les uns après les autres, comme le fléau du moissonneur abat les épis de blé. Ah ! je sais bien que c'est une voie périlleuse et qu'au bout je trouverai — qui sait ? — une hache levée, peut-être celle du bourreau de Charles, et qu'alors je n'aurai plus qu'à briser mon épée et à prier Dieu. Mais on tient là-haut un compte exact de mes sacrifices et j'en serai récompensé. Déjà Wittstad, Richard Holmes, Downing, Ralph — ont payé de leur vie l'odieuse triomphe de l'impie. Demain ce sera le tour de sir Horace Ashley, — ce dameret qui parfume ses gants de bataille et va, dit-on, épouser la nièce de Montrose. En conscience, je ne crois pas que la noce de sir Horace se célèbre jamais en ce monde.

— Pourquoi pas ?

Ces deux mots, évidemment empreints d'une intention d'ironie, étaient partis de l'encoignure la plus reculée de la taverne. Les puritains se retournèrent en masse, George se leva.

— A qui parle ce fou ? fit O'Neal avec dédain.

— A toi-même, répondit vivement George en lui lançant avec violence un de ses gants à la face. Un sourd frémissement de rage circula parmi les compagnons d'O'Neal. George reprit avec calme : Ce gant est parfumé comme ceux de sir Horace. Voici, maître O'Neal, une occasion de comparer la force des damerets efféminés à celle des puritains robustes. A l'œuvre donc ? Tu as ton épée, j'ai la mienne. Partons.

— Moins de précipitation, je te prie. J'ai des engagements. Sir Horace est premier en date. Il est juste qu'il meure avant toi.

— Tout retard est impossible. Je quitte Edimbourg ce soir même.

— Cet écervelé a probablement des chagrins, dit O'Neal à ses amis avec un sourire moqueur, et il cherche quelqu'un qui veuille bien le débarrasser de la vie. Je suis trop courtois pour lui refuser ce petit service. — A vos ordres, monsieur ! Ça, Wilson, vous nous préparerez un bon souper !

La foule sortit en silence de la taverne des Ménestrels. On choisit pour lieu de combat le bord de la mer. C'est là qu'O'Neal avait établi le théâtre de ses exploits.

Pendant que ces choses se passaient, Lucy, étonnée de son propre aveuglement, cherchait à se rappeler les moindres circonstances de la

conduite de George à Stone-Byres, à Loch-Tall, à Edimbourg. Cet examen du nouveau point de vue où elle était placée lui révéla comme par enchantement, le sens caché de ce dévouement si tendre, de cette abnégation sans bornes. Un dernier incident devait dans la même journée lui ôter son dernier doute et l'éclaircir entièrement. Elle reçut de Stone-Byres un billet signé du vieux John Care. Le pauvre vieillard, qui ne connaissait miss Graham que de réputation, s'était enhardi jusqu'à s'adresser directement à elle pour sauver sa fille d'adoption, le seul être qui l'attachât au monde. Annah, disait-il mourait du désir de savoir des nouvelles de George, mais elle n'osait écrire elle-même. Le vieillard avait eu plus de courage que l'enfant. Cette lettre finissait ainsi :

« Depuis que George est parti avec votre père, milady, il ne nous a pas envoyé un mot de souvenir. Il a oublié Stone-Byres où il est né, Stone-Byres où on l'aime, oui, milady, — où on l'aime, — car cette douce Annah, que vous avez vue souvent avec des yeux si vifs et des couleurs si roses, est maintenant pâle et morne, comme si l'approche de la mort la flétrissait. Ces jours derniers, elle a bien souffert, et je n'ai pas quitté son chevet ; — mais je voyais que tous mes soins étaient vains, toutes mes veilles inutiles ; car la maladie est dans le cœur. Aujourd'hui Annah va mieux, et pourtant je n'espère plus. Ce n'est pas un corps qui dépérit, c'est une âme qui s'éteint. L'amour est la divine flamme qui peut la ranimer. Pardonnez-moi, donc, milady, si j'ose implorer votre aide. On m'a dit que vous étiez bonne, et rien qu'à vous voir je l'avais déjà deviné. J'ai écrit à George ; il ne m'a pas répondu. C'est donc mon désespoir qui en appelle à votre pitié ! Que George renonce à ses rêves d'ambition, qu'il revienne, — et Annah sera guérie. »

La lecture de ce billet plongea Lucy dans un abîme de tristes pensées et longtemps elle ne sut quelle résolution prendre. Elle sentait bien qu'elle n'avait qu'à parler pour être obéie ; ainsi donc, ordonnerait-elle à George de partir ou de rester ?

Elle fut interrompue dans ses réflexions par l'arrivée de son père et de sir Horace.

— Grande nouvelle, dit lord Graham, Horace ne se battra point demain.

— Vraiment ! et pourquoi ?

— Parce que son adversaire n'existe plus, répondit Horace.

— George l'a tué, ajouta lord Graham.

Lucy voulut parler ; les paroles moururent sur sa lèvre. Lord Graham et Horace exaltèrent le courage de George, et sir Horace raconta tous les détails du combat auquel il avait assisté.

Le soir vint ; Lucy se retira de bonne heure dans sa chambre. Là, mettant sa solitude à profit, elle songea au passé, consulta l'avenir, interrogea son cœur, et après une longue réflexion, elle se disposa à écrire ; mais d'abord elle prononça ces mots qui résumaient toute sa pensée :

— J'aime Horace ; mais c'est George, George seul qui est le maître de ma destinée.

Cependant, le bruit de la fin tragique d'O'Neal se répandait dans Edimbourg.

— La mort d'O'Neal, disaient en saluant les convenanciers superstitieux, est le voile de la désolation qui s'étend sur la terre maudite. O'Neal mort, le covenant est à jamais perdu.

— Et moi donc, amplifiait Wilson d'un ton dolent, j'en suis pour les frais de mon souper ; il ne me reste plus qu'à fermer boutique.

## VI.

## LUCY GRAHAM A GEORGE.

« J'ai tout deviné. Vous m'aimez et jamais vous n'aviez osé me le dire. Oh ! je m'en veux de ne vous avoir pas compris plus tôt. Imprudente que j'étais, je vous tendais la main, et vous encourageais sans le vouloir, sans m'en douter même, à me suivre, à me servir, à m'aimer. Aussi, loin de vous adresser un reproche, je vous plains, George, car vous n'êtes point coupable et tous les torts sont de mon côté. Ne considérez donc cette lettre que comme une explication qui m'est aussi nécessaire qu'à vous. C'est une confession sincère. Ecoutez-la et jugez-moi.

« Oui, George, je vous le répète, parce que je ne sais pas mentir, j'aime Horace, et je suis aimée de lui. Notre union a été le rêve de notre jeunesse, et notre séparation serait pour nous sans doute une douleur cruelle, car cette longue espérance, en s'identifiant avec nous-mêmes, a jeté dans nos âmes, sinon les vives ardeurs de la passion, du moins la sécurité douce d'un bonheur anticipé. Cependant, je ne veux pas vous le cacher non plus, mon cœur, depuis que je vous connais, s'est partagé entre vous deux. Horace a sur moi des droits plus tendres et plus anciens que vous : vous en avez d'aussi sacrés que lui.

« Et en effet, qui donc nous a préservés d'une perte certaine à notre arrivée en Écosse ? Qui donc était toujours là quand le danger nous menaçait, et s'est interposé sans cesse entre nous et nos ennemis ? Qui donc aujourd'hui souffre pour nous sans se plaindre les remords dévorants d'un parricide ? A qui devons-nous la vie, à qui devons-nous le bonheur ? O George, cette dette est énorme, et quel que soit le prix que vous mettiez à votre dévouement, nous serons prêts à l'acquitter.

« Un mot m'a révélé vos désirs. Vous êtes malheureux, parce que j'en aime un autre, vous êtes si malheureux que vous avez cherché la mort dans un duel inégal. Que voulez vous en récompense de tant d'abnégation ? Est-ce le titre de fils et d'époux ? Ni moi ni mon père n'avons le droit de vous le refuser. Si donc j'ai bien compris vos souhaits, venez. Mon père vous ouvrira ses bras. Sir Horace à ma prière, sacrifiera ses droits aux vôtres. Quant à moi, si mon amitié ne se change pas en amour, elle en aura du moins tous les dehors, elle en accomplira tous les devoirs.

« Mais après avoir cédé à la surprise que vous causera sans doute cette déclaration, après vous être réjoui de la perspective assurée d'un bonheur que vous n'espériez qu'en tremblant, ne songez-vous pas un peu, monsieur George, à ceux que ce bonheur froissera et dont l'infortune sera votre ouvrage ? Je ne vous parle point de sir Horace : ce serait en appeler de votre amour à votre générosité ; il ne m'appartient pas de vous soumettre à cette épreuve qui ressemblerait trop à un piège. Je ne vous parle pas de moi : ce serait donner à une action toute naturelle l'apparence d'un sacrifice. Je veux vous parler de ceux que vous avez laissés à Stone-Byres et auxquels vous êtes lié par l'habitude, par le souvenir, par le serment peut-être, — oui, — par le serment. Réfléchissez bien à cela, car il ne suffit pas d'être heureux, il faut se garder d'être cruel ; et lorsque la bonté divine nous permet de quitter le désert aride pour entrer sous les ombrages d'un sentier fleuri, il ne faut jamais oublier, George de jeter derrière nous un dernier regard, pour être bien sûrs que nous ne laissons pas sur le sable ardent, agenouillée, levant les bras au ciel, et criant vers nous, quelque pauvre cré-

ature qui avait attaché sa vie à la nôtre, et donc le cri d'angoisse n'est souvent que l'écho d'un serment trahi.

— Vous ne me comprenez pas, monsieur George ? Ouvrez le billet que contient ma lettre, et vous allez me comprendre. Ce billet vient de Stone-Byres ; il est signé du vieux John Care : il est question d'Annah. Lisez. Deux avensirs vous attendent. Deux bonheurs vous sont offerts. Choisissez.

## VII.

GEORGE STANE A LUCY GRAHAM.

— J'ai interrogé mon amour : il m'a dit de rester ; ma raison : elle ne m'a pas répondu ; Dieu : il m'ordonne de partir.

— Je pars.

— Le bonheur que vous m'offrez ne me rend pas aveugle : vous aimez Horace. Il ne me rend point cruel : Je vais retrouver Annah.

— Hélas ! il me faut bien de la force pour vous fuir au moment où vous m'appellez. Mais je sens que mon salut est là. Il me semble que si j'acceptais ce dévouement sublime, j'aurais honte de moi-même et des droits qui me l'auraient valu. Soyez heureuse, miss Lucy. L'idée de votre bonheur me consolera dans ma retraite. D'ailleurs, je ne partirai pas sans un souvenir de vous. J'ai votre lettre. Elle m'a révélé la beauté de votre âme, elle m'élève jusqu'à vous ; je la relirai avec orgueil. Adieu."

## VIII.

LE SEUIL DE LA VIE.

George savait que lord Graham était matinal ; il le vint trouver avant que personne fut levé dans l'hôtel. Le comte crut d'abord qu'il s'agissait de quelque affaire pressée, et l'air troublé de George le confirma dans cette opinion.

— Qu'y a-t-il ? demanda-t-il tout inquiet.

— Rien qui doive vous alarmer, répondit George. Je pars à l'instant, et je viens vous faire mes adieux.

— Vous partez ! vous George ! mais vous n'y songez pas ? Partir au moment où vous allez recevoir le prix de vos services, mais cela n'est pas possible !

— Cela est indispensable, milord ; dans une heure, je serai loin d'Edimbourg.

— Dans une heure ! Cette précipitation doit avoir une cause, et cette cause, j'ai le droit de la connaître. Voyons, George, ai-je quelque tort envers vous ? quelqu'un ici a-t-il encouru vos reproches ?

— Personne, dit George avec vivacité, — personne ! et vous moins que tout autre, milord.

— A la bonne heure, dit lord Graham en lui serrant affectueusement la main ; car je vous aimais comme un fils et vous eusse toujours traité comme tel. Depuis mon arrivée à Edimbourg, tous mes vœux, tous mes efforts, toutes mes démarches ont été pour vous. Je ne vous avertissais de rien, parce que je me faisais une joie de vous surprendre. Je dois bientôt me rendre à la cour de Charles, vous le savez ; mais ce que vous ne savez pas, c'est que je n'y serais point allé sans vous, c'était ma condition première ; lord Clarendon avait tout accordé... Et vous partiriez, lorsque tout vous réussit, lorsque mon amitié vient d'assurer votre avenir !

— Je partirai, murmura George.

— Et vous me refusez toute explication ?

— Cette explication vous est due, milord !

mais c'est miss Lucy Graham qui vous la donnera.

Une heure après cette entrevue, George quitta Edimbourg avec moins de regret peut-être qu'il ne s'y était attendu. La tendre franchise de Lucy l'avait rappelé à lui-même ; il commençait à lire plus clairement dans son cœur. Il lui sembla que, comme l'exilé qui retourne au foyer de ses frères, il respirait avec plus de liberté. Puis, à mesure qu'il s'éloignait, il sentait se calmer sa fièvre d'ambition et d'amour. A mesure que les clochers de la ville mouraient dans le brouillard et que la chaîne de rocs surgissait à l'horizon, l'image de Lucy disparaissait derrière celle d'Annah.

Il arriva à Lanark à la nuit tombante ; il voulut y prendre quelque repos ; mais l'impatience déchirait si cruellement son cœur, qu'il lui fut impossible de fermer l'œil. Ses veines se gonflaient, son sang circulait avec peine, son insomnie avait tous les caractères de la fièvre. Enfin le jour parut ; il cessa de souffrir. A cinq heures du matin, il sortit de Lanark, et salua bientôt, avec une joie d'enfant, l'adorable route de Stone-Byres ; il revoyait cette terre fleurie de souvenirs, ces montagnes qui retentissaient encore de ses prières, et tous ses maux s'étaient noyés dans une précoce réalisation de ses nouvelles espérances. Quant il aperçut de loin les flocons bleus de fumée qui voltigeaient sur les toits de Stone-Byres, il commença à ralentir, son pas ; c'était déjà un si grand bonheur, qu'il lui fallait attendre l'autre avec plus de résignation. La colline où il avait tant de fois rencontré Annah se dressait à un mille environ, comme une haute charmille, avec ses longs peupliers qui se balançaient au vent et se miraient dans la Clyde et lui envoyaient déjà de douces et mystérieuses paroles que nul n'entendait et ne pouvait entendre, et qu'il recueillait silencieusement dans son âme. Pour lui, la nature semblait, à cette heure chérie, avoir revêtu une robe splendide et étoilée : tout à ses yeux était joie, bonheur, enchantement. La féerie était partout, dans le sifflement des mélèzes, dans l'ondulation de la plaine, dans le gazouillement des oiseaux, et il croyait déjà voir, sur le flanc de la montagne, Annah assise sur l'herbe, rêveuse et mélancolique, comme le jour où, pour la première fois, il s'était rendu, avec son père, au château de Loch-Tall.

Il n'en était rien cependant. La place où Annah venait souvent s'asseoir était triste et déserte. George eut un pressentiment dont il ne voulut pas se rendre compte. Il continua sa route en rêvant, et se prit à suivre d'un œil insouciant les capricieuses figures que décrivait les nuages en se brisant sur les montagnes. La matinée, qui avait commencé si sereine et si étincelante, se couvrait de voiles grisâtres, et déjà les lointains échos apportaient à l'oreille de George les premiers grondements du tonnerre. Ce bruit le tira de sa préoccupation, il doubla le pas, et reconnut bientôt la cascade de Stone-Byres : cette vue ranima son courage. Il se reprocha ses vaines frayeurs, et parvint gaiement jusqu'au village.

Il allait se précipiter dans le fond du logis où était sans doute Annah, lorsque une main se cramponna à son bras et l'empêcha d'aller plus loin. George se retourna. Il vit un vieillard qui se dirigeait vers la cheminée et lui faisait signe de le suivre.

C'était John Care.

Le vieillard s'assit. George prit place auprès de lui et entendit sortir de sa poitrine cassée ces mots terribles :

— Annah va mourir !

George, accablé, anéanti, ne put prononcer une syllabe. Seulement, d'un geste interrogateur, il désigna la chambre voisine.

— Oui, dit le vieillard, elle est là. Elle dort.

— Oh ! c'est affreux, s'écria George. Mais non ! c'est impossible... elle est malade, mais elle peut guérir, n'est-ce pas ? — Le médecin.

— La abandonnée, monsieur George. D'ailleurs venez, vous allez la voir... Ah ! vous avez bien fait, je crois, d'arriver aujourd'hui.

George suivit en silence le vieux Care. Un brouillard glacé obscurcissait ses yeux, et de violentes douleurs alourdissaient sa tête. Tout à coup les rideaux s'entr'ouvrirent et il vit Annah.

La souffrance avait creusé ses tempes et parsemé de taches bleuâtres les roses pures de ses joues. Elle avait horriblement maigri. Ses soupirs étaient rapides et saccadés. On eût dit qu'à chaque effort qu'elle faisait pour respirer, une parcelle de vie s'exhalait de ses poumons. Pourtant elle était toujours belle. Le peintre le plus difficile n'eût rien imaginé de plus céleste, de plus poétique que la tête blanche et inanimée d'Annah, pendant cette muette agonie. On voyait les ailes impitoyables de la mort planer sur ce front virginal, et ce front était calme et serein, et elle souriait en mourant.

— George..., George ! murmura-t-elle.

A ce mot, le vieillard se leva et dit à voix basse :

— Le médecin n'a jamais pu dire de quoi mourait notre Annah ! Mais je le sais, moi.

— Vous le savez, fit George en pâissant.

Oui... et vous aussi... n'est-il pas vrai ? Oh ! on ne s'en va pas si jeune à propos de rien, voyez-vous... La pauvre enfant, on l'a tuée, et c'est vous, George, c'est vous...

— Grâce, John, grâce ! s'écria George, et laissez-moi prier l'ange mourant de me pardonner mon crime ! Oh ! mes remords l'ont déjà bien vengée !

Il se jeta à deux genoux et mouilla de larmes amères le chevet de la malade. Tantôt il semblait implorer Dieu, tantôt il s'adressait à elle et cherchait à attirer son regard. Il parla longtemps sans qu'elle parût le comprendre. Mais peu à peu, ses yeux se rouvrirent, elle eut l'air en le regardant, de vouloir se rappeler ses traits et de chercher ce souvenir dans les déchirantes évocations d'une époque déjà éloignée. Enfin, sa bouche voulut sourire : elle fit un mouvement plein d'une joie naïve et enfantine, comme une personne qui se rappelle un événement et un nom qu'elle avait oubliés, et elle s'écria en lui saisissant le bras :

— Oui ! c'est bien cela !... c'est George !

George se couvrit la figure de ses deux mains.

— Pourquoi pleures-tu, mon ami ? Est-ce que tu ne m'aimes pas, est-ce que je ne t'aime pas ? Est-ce que nous ne sommes point heureux ? Tu ne sais pas, j'ai fait bien des rêves depuis que tu es parti... tous mauvais... tous affreux ! tous me disaient que tu ne reviendrais plus et que tu étais mort... Oh ! tu n'as pas idée de ce supplice !... Mais ils ont menti et tu es revenu... On a cru dans le village que j'étais malade, tandis que je n'étais que triste, et on m'a mis dans ce lit malgré moi... Mais à présent, je vais me lever, n'est-ce pas, George ? et nous irons ensemble voir les rayons du soleil se jouer dans les cascades de la Clyde... C'est avec toi que je veux revoir mes torrents, mes forêts, mes vallées !... Dis-moi... l'eau des neiges doit tomber du haut des rocs avec un bruit sublime... Le feuillage se renouvelle de toutes parts, n'est-ce pas ? Oh ! je veux revoir tout

cela... Aide-moi donc à me lever, George... et une fois dans la campagne, je me sentirai forte et guérie... Alors tu ne me quitteras plus, tu me suivras, ou plutôt je te suivrai partout... partout, entendus-tu, George, excepté du côté de Loch-Tall...

— Tu m'aimes donc ! s'écria George en collant ses lèvres sur la main pâle d'Annah ; tu m'aimes donc toujours ?

— Je t'aime.

Elle murmura ce mot bien bas, d'une voix qui n'était plus de ce monde, et qui s'adressait au cœur plutôt qu'à l'oreille.

Alors, il se fit un silence morne et glacé. Annah, pendant cet instant d'exaltation et de surexcitation fébrile, avait visiblement perdu le peu de forces qu'un long repos lui avait conservées. Ses doigts pressèrent ceux de George comme par une contraction nerveuse, et ses lèvres, redevenues muettes, perdirent tout à coup l'éclat fugitif dont un éclair de joie les avait inondées en passant. La pauvre jeune fille puisait la science du bonheur à la source d'une souffrance horrible dont l'étreinte cruelle l'étouffait. Son âme avait trouvé, dans les tortures d'une maladie du corps, une complète initiation aux secrets de l'amour. Succomberait-elle sous le poids de cette révélation, ou se relèverait-elle sous la lutte ? Elle était bien près de la mort, mais George était là ; elle avait senti sa main réchauffer la sienne, son haleine avait caressé son front... en fallait-il davantage pour rallumer cette flamme qui s'éteignait, pour rendre à la terre cette vie que le désespoir donnait au ciel ?

Cependant, la nuit fut agitée. C'était une succession continue et irrégulière de bons et de mauvais moments, de sursauts impétueux et de calme sans sommeil. Vers le point du jour, elle se leva sur son séant, parut ressaisir un peu de sa raison, et récita une prière à haute voix. John Care, qui dormait, ne l'entendit point. Mais George s'élança vers elle. Il allait parler quand le médecin entra. George réveilla John Care et tous deux regardèrent Sir Ellies de ce regard attentif et inquiet qui demande une réponse favorable et redoute une sentence de mort. Sir Ellies se tint longtemps devant le lit d'Annah, consultant le mouvement du pouls, écoutant les battements du cœur, et calculant la vitesse de la respiration. Il fut sur le point de parler, mais il s'arrêta, en homme indécis qui ne veut prononcer qu'à coup sûr. Chacun respecta son recueillement en gardant un profond silence. Enfin, il lâcha le bras d'Annah, resta quelques minutes absorbé dans une austère réflexion, puis se tournant vers John Care :

— Rassurez-vous, lui dit-il, elle vivra.

## IX.

### PÉLERINAGES.

John Care avait deviné juste. Le retour de George fut le signal de la convalescence d'Annah. La joie du cœur jeta de nouvelles roses sur ce front pâli. Le même baume agissait en même temps sur l'âme et le corps. Au bout d'un mois le vieux Care s'entendit avec George pour fixer le jour du mariage et l'annoncer à Annah.

La jeune fille était enfin levée. George vint la chercher pour sa première promenade.

— Où allons-nous ? dit George.

— Commençons, répondit Annah, par une visite à ceux qui nous ont aimés. Ne m'as-tu pas demandé où était la tombe de ton père ? Je vais t'y conduire. Viens ; nous prions ensemble.

Et ils se dirigèrent silencieusement vers les clos des morts. George, en se prosternant sur cette terre fraîchement remuée, comprit que la douleur, une fois entrée dans l'âme, y creuse un abîme où elle veille éternellement, et que le souvenir de son père serait désormais l'écueil menaçant où viendraient échouer ses illusions de repos. Cette pensée lui fit effroi. Mais quand il vint à réfléchir que ce n'était là qu'une faible expiation de tout ce qu'il avait fait souffrir à Annah pendant le séjour de Lucy à Loch-Tall, il se trouva moins malheureux, reprit espoir et se résigna. Il voulut ensuite retourner chez John Care.

— Nous avons encore un devoir à accomplir, dit Annah. George, il faut réparer tous vos oublis.

En disant ces mots, elle lui montra le chemin de Loch-Tall. Mais au lieu de s'engager dans le défilé qui menait directement au château, elle prit un sentier moins fréquenté où George ne se rappelait pas avoir jamais pénétré. Tout à coup, sa mémoire se réveilla. L'image de la dernière nuit qu'il avait passé à Stone-Byres, nuit fatale et maudite, descendit comme une ombre sanglante sur l'aurore de son bonheur. Il reconnut cette pente affreusement rapide où les roues de la carriole avaient failli se briser, ces quartiers de roc oubliés sur le passage, ces ifs qui grimpaient aux parois du cratère, cette route qui tournait comme un labyrinthe, bornée d'un côté par un mur de granit perdu dans les nuages, de l'autre par un gouffre où les eaux de vingt torrents tombaient en gerbes étalantes. Ce chemin parlait aux yeux et au cœur du jeune montagnard. Il y avait dans le feuillage des frênes, dans le jet des cascades, dans les brisures du roc, des voix intelligibles qui racontaient l'histoire du passé. Ces évocations le plongèrent dans une sorte de délire concentré, triste et muet. Enfin, ils parvinrent aux chutes de Corralynn. Annah indiqua du doigt à George un ravin où elle lui fit signe de la suivre. Il obéit. Quand ils eurent descendu ce sentier jusqu'à une distance d'environ trente pas, elle lui montra une large pierre sur laquelle une main inhabile avait gravé tant bien que mal un nom connu.

George prononça ce nom avec un cri de surprise.

Il t'a sauvé, dit-elle d'une voix d'ange, et si tu es encore là, c'est à *lui* que je le dois. Et puis tu l'aimais. J'ai défendu qu'on le jetât dans le torrent.

George avait le cœur brisé. Il tomba aux genoux d'Annah, car ce trait de bonté touchante venait de la grandir encore et de la sanctifier à ses yeux. Dès ce moment, Annah était la rivale préférée de Lucy. Il voulut la remercier : mais sa voix se noya dans les larmes.

La pauvre enfant avait songé à tout, — même aux funérailles de Tom-Trick.

### MOLÉ-GENTILHOMME.

## BIOGRAPHIE.

### Sir Robert Peel.

L'Angleterre est, à certains égards, beaucoup plus libérale que la France. — Pour paraître, se développer, se rendre utile, le talent ne s'y voit point contraint par la loi d'attendre le nombre des années. Dès qu'un homme est majeur, il peut, pourvu qu'il réunisse d'autres conditions, être nommé membre de la chambre des communes. A vingt et un ans accomplis,

un Anglais a le droit de servir son pays dans le Parlement. S'il parle bien, on l'écoute ; s'il donne de bons conseils, on les suit, s'il est capable de devenir le chef de son parti, son parti le charge de le conduire ; ses collègues les plus âgés ne rougissent pas de se laisser guider par un orateur presque imberbe, qu'en France nos prétendus hommes d'Etat auraient la faiblesse de traiter comme un *enfant*.

Le grand ministre dont nous avons écrit le nom en tête de cet article est un des exemples les plus frappants de l'utilité de cette sage institution. — A vingt-deux ans, Robert Peel débutait avec éclat, à la chambre des communes, dans la discussion de l'adresse. — A vingt-quatre ans, en 1812, lord Liverpool, l'ayant nommé Secrétaire d'Etat, lui confiait l'administration de l'Irlande, et l'aristocratie s'empressait d'ouvrir ses rangs à ce descendant d'une famille de prolétaires, qui devait devenir un jour un des plus fermes et des plus glorieux défenseurs de ses prérogatives. Si la vie publique n'eût pu commencer pour lui qu'à trente ans, peut-être eût-il fait un mauvais emploi de ses talents, de ses connaissances et de sa fortune.

La nature l'avait comblé de ses dons les plus précieux ; il avait reçu à Harrow et à Oxford une éducation forte et soignée ; son père était un des plus riches manufacturiers du Lancashire, car en 1830, il légua à ses enfants plus de 60 millions de francs. Tout lui était donc possible ; mais n'abusera-t-il pas, comme tant d'autres, de ces faveurs du sort ? Non. Ces plaisirs trop faciles qui l'appellent, il les repousse. L'étude seul le séduit : il préfère le travail à l'oisiveté. Dès son enfance il s'est promis à lui-même de faire tous ses efforts pour tenter de réaliser le rêve le plus cher de son père, de consacrer sa vie à son pays. Sur cent jeunes hommes, placés dans des conditions semblables, combien en est-il qui tiendraient un pareil serment ? Ce triomphe de l'esprit sur les sens dans l'âge des passions est à nos yeux un des principaux titres de gloire de sir Robert Peel.

Après avoir gouverné l'Irlande pendant dix années, il donna sa démission. Les circonstances dans lesquelles le gouvernement se trouvait alors placé ne lui permettaient ni de guérir ni même de cicatriser les plaies toujours saignantes de ce malheureux pays. Il revint en Angleterre. L'Université d'Oxford lui conféra l'honneur de la représenter au parlement, et l'année suivante (1819), il donna son nom à une loi importante. Le *bill Peel*, adopté sur son rapport, est devenu la base du système monétaire dans le royaume-uni. Il avait pour but de restreindre l'émission du papier-monnaie et de forcer la banque d'Angleterre à reprendre les paiements en espèces dont Pitt l'avait fait dispenser en 1797 pour sauver l'Angleterre d'une banqueroute. L'économie politique, telle devait être désormais son utile et caractéristique spécialité.

Peu de temps après le vote du bill qui portait son nom, Robert Peel quitta les affaires. Malgré toutes les sollicitations de ses anciens collègues, il avait refusé de jouer un rôle dans le fameux procès de la reine. En 1822 seulement il consent à reparaitre sur la scène politique. Il remplace lord Sidmouth au ministère de l'intérieur, il devient le principal orateur du cabinet. « On put alors, dit M. Duvergier de Hauranne, remarquer en lui deux tendances bien distinctes. Pour tout ce qui touche au système politique, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, il se montra fidèle aux vieilles traditions tories et ennemi décidé de toute réforme ; pour tout ce qui touche à l'administration et à la législation criminelle, il fit preuve d'un esprit large, éclairé, souvent même hardi.

Ainsi, on le vit, d'un côté, soutenir vivement l'*Alien bill* (loi sur les étrangers), combattre l'émancipation catholique, louer la sainte alliance; d'un autre adoucir la pénalité, réformer le jury, limiter la juridiction des juges de paix. Grâce à ce double caractère, sir Robert Peel eut le double avantage de conserver la faveur des vieux tories, et de gagner jusqu'à un certain point celle des réformateurs.

Quand Canning eut succédé à Castlereagh comme ministre des affaires étrangères, sir Robert Peel garda son portefeuille, mais il donna sa démission lorsque la mort du lord Liverpool força le roi d'appeler Canning à la présidence du conseil. D'abord il hésita à se mettre en hostilité directe avec son ancien collègue, mais bientôt il se fit ouvertement le chef de l'opposition tory. Tel était déjà l'ascendant qu'il exerçait sur son parti, qu'après la mort de Canning et l'avortement du ministère Goderich, le duc de Wellington ne crut pas devoir accepter la mission de rassembler les éléments d'un nouveau ministère sans en avoir conféré avec sir Robert Peel, et sans avoir obtenu la promesse de son concours.

A peine ministres, lord Wellington et sir Robert Peel proposèrent eux-mêmes au parlement une mesure qu'ils avaient longtemps combattue. Le temps était venu où les justes réclamations de l'Irlande devaient être enfin écoutées. Il fallait opter entre l'émancipation des catholiques et la guerre civile. Les deux ministres n'hésitèrent pas. Cette influence qu'ils exerçaient sur leur parti, ils s'en servirent pour en obtenir une réforme qu'ils regrettaient eux-mêmes d'accorder, et qui était presque une révolution. Ils cédaient, non pas à la nécessité, mais à la raison. Ils pouvaient engager une lutte sanglante, triompher peut-être; ils ne le voulaient pas. "J'ai cru devoir modifier mon opinion au sujet des réclamations catholiques, écrivit sir Robert Peel à ses électeurs de l'Université, et je crois devoir me soumettre à une réélection." L'Université, aussi indignée que surprise, lui refusa ses suffrages; mais les électeurs de Westbury le nommèrent leur représentant. Il fit plus: décidé à obtenir une réforme qu'il jugeait nécessaire, il remit sa démission au roi, qui refusait de le seconder. Georges IV ne céda qu'au dernier moment. Présenté aux communes le 5 mars 1832, le bill d'émancipation fut adopté à la majorité de 348 voix contre 160. La même année, un nouveau système de police, qui établit un ordre admirable où régnaient le plus affreux désordre, assura à sir Robert Peel la reconnaissance des honnêtes gens de tous les partis. Le *metropole police act* précéda de peu de temps la réforme de l'administration des pauvres, et le bill sur l'éducation des enfants.

La révolution de juillet contraignit le ministre tory à se retirer. Les whigs, s'étant emparés du pouvoir, s'empressèrent de présenter le *bill de réforme*, et alors commença cette longue et mémorable lutte des communes contre les lords qui dura dix-huit mois; lutte acharnée, dit M. de L., où sir Robert Peel combattit pour une mauvaise cause avec un magnifique talent, un courage et une constance infatigable; cependant il fallut céder au nombre, à la force et au droit. Les bourgs-pourris furent emportés d'assaut, les vieilles fictions électo- rales disparurent, le principe de la représentation vraie et loyale prévalut; le *reform-bill* devint loi d'Etat, le Parlement fut dissous; de nouvelles élections eurent lieu en vertu de la nouvelle loi, le 29 janvier 1833, et à sa rentrée dans le Parlement réformé, le chef du parti tory s'aperçut avec douleur, mais sans effroi, que les deux tiers de son armée étaient restés sur le champ de bataille.

Il ne se découragea pas, il accepta sans hé-

siter les faits accomplis, et ne songea plus qu'à les faire servir au triomphe de ses opinions; il changea la tactique, et jusqu'au nom de son parti. D'après son conseil, les tories se transformèrent en conservateurs, il les réorganisa, il les disciplina, il les renforça. En dix années, il fit d'une minorité impuissante une majorité absolue. Durant cette longue campagne il ne commit que deux fautes. En 1834, rappelé, par Guillaume IV, de Rome, où il était allé passer l'hiver, il consentit à composer un ministère qui ne vécut que quatre mois. En 1839, il voulut imposer à la reine Victoria le renvoi de plusieurs dames de sa cour connues pour appartenir au parti des whigs. Ces deux fautes prolongèrent la durée du ministère Melbourne; malgré leur incapacité, leurs erreurs et leurs défaites, les whigs durent conserver le pouvoir jusqu'au 30 août 1841, époque à laquelle ils furent contraints de le remettre aux tories. Ils avaient dissous le parlement. Les électeurs donnèrent à sir Robert Peel une majorité de 368 voix.

Depuis quatre ans et demi, sir Robert Peel gouverne l'Angleterre. Jamais aucun ministre n'a joui d'un pouvoir plus grand ni moins contesté. Sans doute, il n'a pas fait tout ce qu'il aurait pu faire; il laisse subsister des impôts et des abus odieux, il oublie de soulager des misères qui deviennent intolérables; mais il a accompli de grandes choses, il a attaché son nom à d'utiles réformes, plusieurs fois encore il s'est servi de son influence sur l'aristocratie qu'il dirige et qu'il domine pour lui arracher malgré elle des sacrifices que les radicaux eux-mêmes n'auraient peut-être pas osé exiger de leur parti. Dans deux circonstances mémorables il a étonné l'Angleterre et le monde par l'audace de ses plans financiers et la générosité de ses concessions.

En 1842, il avait osé rétablir l'*Income tax* ou impôt sur les revenus établi par nécessité en 1798 et aboli en 1814. Tout en augmentant ainsi les recettes de cent dix millions de francs, il réduisait ou il supprimait des impôts qui pesaient en grande partie sur les classes ouvrières. Donnant une application nouvelle et plus vaste aux principes économiques proclamés par William Pitt dès 1787, pratiqués avec succès par M. Canning et M. Huskinson, s'appuyant enfin de la science et de l'expérience il s'était décidé à délivrer le commerce de certaines entraves, à détruire des abus de fiscalité, à diminuer des taxes, à rendre plus accessibles toutes les denrées, tous les objets de consommation générale. Cette année il marche avec plus d'audace encore dans cette voie glorieuse où il s'était si résolument engagé. Cette taxe qu'il avait fait établir pour trois ans, il en demande la prolongation pour trois autres années, et en même temps, il réduit ou supprime un certain nombre d'impôts. S'il respecte les lois des céréales, il réduit les droits sur les sucrés, il abolit tous les droits d'exportation sans en excepter celui du charbon, il retranche du tarif d'importation, qui comprend 813 articles divers, 430 articles; il supprime le droit sur les ventes par les commissaires priseurs, le droit sur la fabrication du verre, l'impôt qui ne pèse que sur le peuple. D'après ses calculs, l'excédant de la recette sur la dépense pour l'année devant finir au 5 avril 1846, peut être estimée à 3,400,000 livres sterling, ou plus de 85 millions de francs. Or, les réductions qu'il propose feront perdre au trésor.

Sucre . . . . .	1,300,000 livres st.
Charbon . . . . .	118,000
Divers articles . . . . .	320,000
Coton en laine . . . . .	680,000
Vente par commissaires priseurs . . . . .	250,000

Verre . . . . .	640,000
Perte totale . . . . .	3,308,000
Le surplus présumé est de . . . . .	3,410,000
L'excédant sera donc de . . . . .	102,000

Ainsi l'excédant et la perte se balanceront. L'état actuel de l'Angleterre réclame d'autres réformes; des réformes qu'il n'est donné ni aux whigs ni aux tories de proposer et d'établir. Mais, en attendant les changements inévitables de l'avenir, nous ne pouvons refuser les éloges qu'il mérite, à ce chef de l'aristocratie britannique qui, en une année, trouve le moyen de soulager les classes pauvres et laborieuses de 85 millions d'impôts, pour faire retomber cette lourde charge sur les classes riches et oisives. Cette grande leçon ne devrait pas être perdue pour nous. Qu'au lieu de soutenir chaque jour, par des manœuvres occultes, leur existence menacée, ses ministres, devenant enfin de véritables *hommes d'Etat*, ambitionnent à leur tour, pour prix de leurs services, la glorieuse récompense que ses contemporains ont accordée à sir Robert Peel, et que ratifiera la postérité.

"Sir Robert Peel, écrivait il y a quelques années M. Duvergier de Hauranne, n'est point un orateur de premier ordre, et ses discours ont en général peu de chance de passer à la postérité, comme un modèle d'éloquence classique; mais il a une manière de parler, simple, droite, méthodique, qui, sans viser à l'eslet y arrive souvent. Il a de plus un mérite bien précieux pour un chef de cabinet ou d'opposition, celui de traiter tous les sujets avec une égale facilité: politique, finances, économie politique, législation civile et criminelle, administration, guerre, tout est du ressort de sir Robert Peel, et partout il apporte les connaissances les plus solides, le bon sens le plus sûr, la plus remarquable lucidité... A l'entendre, on sent qu'on a devant soi, non un littérateur ou un avocat, mais un homme politique pour qui un discours est une action, et qui préfère la solidité à l'éclat.

LITTÉRATURE CANADIENNE

Nous donnons aujourd'hui la fin de l'excellent article de J. U. B. sur la jurisprudence et un premier article sur l'économie politique. De semblables travaux font honneur à nos jeunes compatriotes et sont un éclatant témoignage que la jeunesse studieuse de Montréal sait utiliser ses loisirs. Nous remercions nos deux amis et nous espérons qu'ils voudront bien continuer de nous envoyer leurs productions.

ARTICLE LU DEVANT LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

Jurisprudence.

(Suite et fin.)

Les garanties données à l'acquéreur par le moyen des Lettres de Ratification et l'action lente des actes du Parlement impérial que les Bretons avaient obtenus relativement aux hypothèques, douaires, droits des femmes mariées et successions, ne pouvaient les satisfaire; il leur fallait en finir d'un seul coup avec tous les obstacles qui s'opposaient à leurs envahissements et les empêchaient de s'enrichir de nos dépouilles; il leur fallait détruire le peu d'influence qui pouvait encore rester aux canadiens français. Après avoir fait suspendre la constitution qui avait été octroyée au Bas-Canada, et lorsque le pouvoir législatif eut été remis à un Conseil Spécial qui ne représentait ni les idées ni les besoins de la popula-

tion canadienne, mais plutôt les opinions, les haines et les désirs de nos ennemis, le parti breton enhardi par tous ses succès précédens porta le dernier coup à l'édifice de notre législation. L'ordonnance pour l'enregistrement des titres et hypothèques fut passée et avec elle disparut presque tout ce que l'anglification avait laissé subsister de nos loix.

D'abord notre régime hypothécaire. L'ordonnance abrogea l'hypothèque générale, ne reconnaissant que l'hypothèque spéciale, l'hypothèque judiciaire qu'elle restreignit aux immeubles possédés au temps de l'acte judiciaire auquel elle l'attache, et l'hypothèque légale qu'elle accorde : 1<sup>o</sup>. aux femmes à raison des successions et donations qui pourraient leur échoir pendant le mariage, mais seulement de la date que telle succession ou donation aura lieu ; 2<sup>o</sup>. contre les tuteurs ou gardiens de mineurs, et curateurs aux interdits pour leur gestion, et cette hypothèque, les tuteurs et curateurs peuvent la faire limiter à certaines parties de leurs biens seulement ; 3<sup>o</sup>. contre les biens de ceux qui deviendront cautions envers Sa Majesté pour quelque engagement à raison duquel telle hypothèque était établie par nos loix.

En second lieu, le régime douanier. Le douaire coutumier légal n'a plus lieu. Tout douaire doit être stipulé avec hypothèque spéciale. L'ordonnance permet à la femme de renouer au douaire auquel elle pouvait prétendre, sans avoir droit à aucune indemnité sur les autres biens du mari ; et elle ne donne aux enfans le douaire que sur les biens qui y sont affectés et qui se trouvent en la possession du père lors de son décès et sur ceux que la mère n'en a pas affranchis pendant le mariage.

En troisième lieu, les loix de communauté entre mari et femme. L'ordonnance permet à la femme qui aura été examinée devant le juge sur ses dispositions libres à cet effet, de, conjointement avec son mari, vendre ses propres et elle lui ôte tout recours en indemnité contre son mari pour le prix de telle vente, mettant ainsi les biens de la femme à la merci d'un mari dissipateur et infidèle.

Elle exempte de la formalité du contrat par devant notaire les actes d'aliénation des immeubles tenus en franc et commun socage.

Elle ne permet à la femme de s'obliger pour les dettes du mari que comme commune en biens.

Elle oblige le mari de faire inscrire les hypothèques de sa femme sur ses biens, et rend le mari incapable de poursuivre en justice aucune action procédant de son contrat de mariage avant de l'avoir fait enregistrer. Il en est de même pour les tuteurs et curateurs qui n'auraient pas inscrit l'acte de leur nomination, et les subrogés-tuteurs et parens et amis qui ont donné leur avis sur telle nomination sont responsables des dommages qui résulteraient au mineur ou à l'interdit du défaut d'inscription de la tutelle ou curatelle.

Enfin entre les hypothèques elle donne la préférence à la première inscrite sans égard pour la date des actes, et pour combler la mesure elle donne à la clause d'enregistrement un effet retroactif relativement à tous les actes faits avant sa passation.

On doit remarquer qu'à l'exception des douaires et des droits des femmes sous puissance de mari, tous les avantages qu'on a voulu donner aux habitans de ce pays par cette ordonnance, leur étaient déjà assurés par le statut plus haut mentionné de la 9e George IV, ch. 20, et d'une manière plus favorable aux intéressés. Outre la con-

firmation du titre et l'extinction des hypothèques, il procurait souvent la distribution du prix de vente entre les créanciers. Il existe d'ailleurs un grand point de dissemblance entre ces deux actes ; par le dernier, pour la sûreté de quelques acquereurs on oblige tous les créanciers à des formalités, des démarches et des dépenses le plus souvent inutiles et qui retombent presque toujours sur le débiteur, tandis que celui qui désirait des lettres de Ratification, celui qui en retirait le principal bénéfice en supportait seul les dépens. L'acquéreur dans presque tous les cas pouvait même se mettre à l'abri de tous troubles à raison des douaires et des droits des femmes non ouverts ; car en achetant il lui est presque toujours possible de se faire exhiber les titres de son vendeur et connaître par là les douaires et autres droits dont l'immeuble se trouve grevé et par une opposition il peut obtenir des garanties contre tous les troubles à venir. Mais ce statut contribuait à maintenir le droit français, il ne pouvait conséquemment satisfaire aussi bien que l'ordonnance des bureaux d'enregistrement.

Il est encore quelques autres changemens, mais comme ils ne touchent à peu près qu'à la procédure, ils n'entrent point dans le plan de cet essai.

Comme on vient de le voir, il est impossible de se dissimuler les progrès que l'anglification n'a cessé de faire dans nos loix dont il ne nous reste plus que quelques lambeaux pour lesquels tout nous fait présager un sort semblable à celui de tant d'autres dont nous regrettons la perte, sans avoir pour dernière consolation la pensée que tous ces changemens ont amélioré notre société, ou lui ont procuré tout le bien-être qu'on devait en attendre.

Si nous nous reportons au temps où le Canada était une province française, gouvernée par les loix françaises, nous trouvons une population agricole, jouissant d'une aisance et d'une tranquillité qui ne pouvaient trouver d'égaux ; ses membres étaient unis comme une seule et même famille ; sa moralité était sans reproche, son hospitalité proverbiale ; vivant du produit de son travail, le luxe rendu difficile par le prix exorbitant des marchandises importées de France, n'absorbait pas ses moyens. Alors les engagements par écrit étaient inutiles, la parole était sacrée, la probité en honneur et le serment respecté. La prospérité toujours croissante contribuait à l'accroissement de la colonie qui en 1714 de 20,000 habitans, en comptait en 1750 au delà de 90,000. Mais l'instruction y était peu répandue ; étrangers aux notions gouvernementales, les colons ne s'inquiétaient de leurs administrateurs que lorsqu'ils se sentaient écrasés par les exactions de ces derniers. Les voyages de découvertes, la traite des pelleteries et l'agriculture, telles étaient leurs occupations. Le commerce n'avait pas encore atteint les proportions qu'il a aujourd'hui. Nos ports sont encombrés de vaisseaux venant de toutes les parties du globe, chargés des productions de tous les pays ; ici des tissus précieux, là des vins et des boissons recherchés, plus loin l'or et les pierreries, enfin les richesses des ateliers et des manufactures s'étalent dans les boutiques resplendissantes de nos commerçans ; la magnificence des constructions nous étonne, le luxe des toilettes éblouit et pénètre partout et jusque dans les chaumières. Nous offrons un immense débouché au commerce anglais et en échange nous lui donnons nos récoltes souvent insuffisantes et nos banqueroutes. On voit plus de riches, mais aussi on rencontre beaucoup plus de pauvres ; les extrêmes ont pris la place de l'aisance générale.

La pauvreté ou peut-être l'esprit de spéculation a fait naître la mauvaise foi : on ne peut se fier davantage à la parole des hommes, le serment même n'inspire plus de confiance à ceux qui le demandent de leur partie adverse, ni de crainte à ceux qui le prêtent. La tranquillité a disparu ; provoquée par des dispositions testamentaires iniques, la dissention s'est introduite dans les familles, y a apporté des animosités, des querelles et des haines ; le libertinage va augmentant et enlève aux enfans légitimes leur patrimoine. La population longtemps a été privée d'instruction, afin de l'asservir, on lui a arraché une à une ses institutions ; les institutions anglaises dont on la leur ne servent qu'à jeter la confusion dans sa jurisprudence. Le système seigneurial offrant trop d'avantages pour l'établissement des canadiens dont on recherche par tous moyens à empêcher l'extension, on essaya de le faire disparaître ; une ordonnance émanée sous la domination française pour prévenir le morcellement des propriétés est négligée, et on finit par nous imposer l'ordonnance des Bureaux d'enregistrement destinée à compléter la ruine et l'expropriation des canadiens français.

Il n'est pas besoin de demander si tels sont les fruits d'un gouvernement sage et éclairé.

Voilà le tableau de notre situation présente et la perspective de l'avenir qui nous attend, si nous ne combattons de toutes nos forces pour la préservation des quelques restes de ces institutions qui ont échappé au râteau de l'anglification et qui seuls nous rappellent les ancêtres qui nous ont donné une patrie, une langue et des loix à défendre et conserver.

J. U. B.

ARTICLE LU DEVANT LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

### Economie politique.

MES AMIS,

En commençant, aujourd'hui, mes études d'économie politique, je dois vous prévenir que j'y mettrai peu de mon propre fonds : car j'ambitionne moins la gloire de l'écrivain que le mérite de l'homme utile. La diffusion des connaissances usuelles est un des principaux buts de notre Société, et nul ne me paraît plus beau, plus louable. Je m'y attacherai particulièrement.

Je prends donc, pour objet de mon travail, le *Traité d'économie politique* de Jean-Baptiste Say, ce disciple qui a surpassé son maître et le père de la science, Adam Smith ; économiste qui éclipsa tous ses nombreux et savans émules, les Stewart, les Ricardo, les Malthus, les Bentham, les Sismondi, et tant d'autres ; homme qui a le mieux systématisé la science, le mieux coordonné ses élémens, le plus clairement établi ses principes fondamentaux ; dont l'ouvrage a été traduit dans les principales langues étrangères, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol ; a passé par six grandes éditions françaises, six grandes éditions américaines ; est livre de classe dans la plupart des universités d'Europe et d'Amérique ; et que nous devrions tous lire aujourd'hui, nous qui avons été privés de l'avantage de l'étudier dans nos cours collégiaux.

J'en extrairai les passages les plus saillans, les plus beaux par la clarté du style, la concision logique, la rigoureuse vérité des doctrines : ceux qui nous feront le plus goûter cette science et nous initieront à ses principes premiers, aux plus incontestables, et aux plus importans dans leurs résultats.

ANALYSE OU ABRÉGÉ  
DU  
TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE, DE J.-B. SAY.

## DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

On a souvent confondu la *Politique* avec l'*Économie Politique*. Ce sont pourtant deux sciences très différentes, et indépendantes l'une de l'autre. La première traite de l'organisation des sociétés; des rapports des nations avec leurs gouvernements, et des nations entr'elles, tandis que la seconde nous enseigne comment se forment, se répandent, s'accroissent, se consomment les richesses des particuliers et des nations.

Après avoir, au sujet de l'économie politique, fait des incursions dans la politique pure, on a cru devoir, à plus forte raison, en faire dans l'agriculture, le commerce et les arts, ces véritables fondemens des richesses. Dès lors que de divagations ! Du commerce intérieur, par exemple, l'on se jetera dans le commerce maritime, la navigation, la géographie... où s'arrêter ! — L'économie politique ne considère l'agriculture, le commerce et les arts, que dans les rapports qu'ils ont avec l'accroissement ou la diminution des richesses, et non dans leurs procédés d'exécution. Elle indique les cas où le commerce est véritablement productif, ceux où ce qu'il rapporte à l'un est ravi à l'autre, ceux où il est profitable à tous ; elle enseigne même à apprécier chacun de ses procédés, mais seulement dans leurs résultats. C'est là sa tâche. Le surplus de la science du négociant se compose de la connaissance des procédés de son art. Il faut qu'il connaisse les marchandises qui sont l'objet de son trafic, leurs qualités, leurs défauts, le lieu d'où on les tire, leurs débouchés, les moyens et frais de transport, les valeurs qu'il faut donner en échange, la manière de tenir ses comptes. — Toutes les connaissances humaines se lient. C'est une chaîne. Il faut donc s'attacher à trouver, à bien déterminer le point de contact, l'articulation qui les lie. On a ainsi une connaissance plus précise de chacune de leurs branches, une conception plus claire de leurs lois.

En économie politique, comme en physique, comme en tout, on a fait des systèmes avant d'établir des vérités ; c'est à dire qu'on a donné pour la vérité des conceptions gratuites, de pures assertions. Plus tard, on a appliqué à cette science les méthodes qui ont tant contribué, depuis Bacon, aux progrès de toutes les autres, c'est à dire la méthode expérimentale qui consiste essentiellement à n'admettre comme vrais que les faits dont l'observation et l'expérience ont démontré la réalité, et comme des vérités constantes que les conclusions qu'on en peut tirer naturellement ; ce qui exclut totalement ces préjugés, ces autorités qui, en science comme en morale, en littérature comme en administration, viennent s'interposer entre l'homme et la vérité. — L'économie politique, telle qu'étudiée à présent, est toute entière fondée sur des faits ; car la nature des choses est un fait, aussi bien que l'événement qui en résulte. Les phénomènes dont elle cherche à faire connaître les causes et les résultats, peuvent être considérés ou comme des *faits généraux* et constants qui sont toujours les mêmes dans tous les cas semblables, ou comme des *faits particuliers* qui arrivent bien aussi en vertu de lois générales, mais où plusieurs lois agissent à la fois et se modifient l'une par l'autre sans se détruire ; comme dans le jet d'eau, où l'on voit les lois de la pesanteur modifiées par celles de l'équilibre, sans pour cela cesser d'exister. La science

ne peut prétendre à faire connaître toutes ces modifications qui se renouvellent chaque jour et varient à l'infini ; mais elle en expose les lois générales et les éclaircit par des exemples dont chaque lecteur peut constater la réalité.

La statistique ne nous fait connaître que les faits arrivés ; elle expose l'état des productions et des consommations d'un lieu particulier, à une époque désignée, de même que l'état de sa population, de ses richesses, etc. C'est une description très détaillée, mais toujours imparfaite, à cause des défiances du peuple, de la négligence des recenseurs, des obstacles sans nombre qu'ils rencontrent, et qui, fût-elle vraie, ne le serait que pour un instant. Elle peut plaire à la curiosité, et donner au législateur quelques bases approximatives, mais son utilité n'est pas grande quand elle n'indique pas l'origine et les conséquences des faits qu'elle consigne, et, lorsqu'elle en montre l'origine et les conséquences, elle devient de l'économie politique.

L'économie politique, au contraire, est établie sur des fondemens inébranlables, du moment que les principes qui lui servent de base sont des deductions rigoureuses de faits généraux incontestables. Les faits généraux sont, à la vérité, fondés sur l'observation des faits particuliers, mais on a pu choisir les faits particuliers les mieux observés, les mieux constatés, ceux dont on a été soi-même le témoin ; et lorsque les résultats en ont été constamment les mêmes, et qu'un raisonnement solide montre pourquoi ils ont été les mêmes, lorsque les exceptions mêmes sont la confirmation d'autres principes aussi bien constatés, on est fondé à donner ces résultats comme des lois générales, et à les livrer avec confiance au creuset de tous ceux qui, avec des qualités suffisantes, voudront de nouveau les mettre en expérience. Un nouveau fait particulier, s'il est isolé, si le raisonnement ne démontre pas la liaison qu'il a avec ses antécédens et ses conséquens, ne suffit point pour ébranler une loi générale ; car, qui peut répondre qu'une circonstance inconnue n'ait pas produit la différence qu'on remarque entre deux résultats ? Je vois une plume légère voltiger dans les airs, et s'y jouer quelquefois longtems avant de retomber à terre : en conclurai-je que la gravitation universelle n'existe pas pour cette plume ? J'aurais tort. En économie politique, c'est un fait général que l'intérêt de l'argent s'élève en proportion des risques que court le prêteur de n'être pas remboursé. Conclurai-je que le principe est faux, pour avoir vu prêter à bas intérêt dans des occasions hasardeuses ? Le prêteur pouvait ignorer son risque, la reconnaissance ou la peur pouvait lui commander des sacrifices ; et la loi générale, troublée en un cas particulier, devait reprendre tout son empire du moment que les causes de perturbation auraient cessé d'agir. Enfin, combien peu de faits particuliers sont complètement avérés ! Combien peu d'entr'eux sont observés avec toutes leurs circonstances ! Et en les supposant bien avérés, bien observés et bien décrits, combien n'y en a-t-il pas qui ne prouvent rien, ou qui prouvent le contraire de ce qu'on veut établir. Aussi n'y a-t-il pas d'opinion extravagante qui n'ait été appuyée sur des faits.

C'est une opposition bien vaine que celle de la *théorie* et de la *pratique* ! Qu'est-ce donc que la théorie, sinon la connaissance des lois qui lient les effets aux causes, c'est à dire, des faits à des faits ? Qui est-ce qui connaît mieux les faits que le théoricien qui les connaît sous toutes leurs faces, et qui sait les rapports qu'ils ont entr'eux ?

Et qu'est-ce que la pratique sans la théorie, c'est à dire, l'emploi des moyens sans savoir comment ni pourquoi ils agissent ? Ce n'est qu'un empirisme dangereux, par lequel on applique les mêmes méthodes à des cas supposés qu'on croit semblables, et par où l'on parvient où l'on ne voulait pas aller.

C'est ainsi qu'après avoir vu le système exclusif en matière de commerce (c'est à dire, l'opinion qu'une nation ne peut gagner que ce qu'une autre perd), adopté presque généralement en Europe dès la renaissance des arts et des lumières ; après avoir vu des impôts constants et toujours croissans, s'étendre sur certaines nations jusqu'à des sommes effrayantes ; et après avoir vu ces nations plus riches, plus peuplées, plus puissantes qu'au tems où elles possédaient librement le commerce, et où elles ne supportaient presque point de charges, le vulgaire a conclu qu'elles étaient riches et puissantes, parcequ'on avait surchargé d'entraves leur industrie, et parcequ'on avait grevé d'impôts les revenus des particuliers ; et le vulgaire a prétendu que cette opinion était fondée sur des faits, et il a relégué parmi les imaginations creuses et systématiques toute opinion différente. — Il est bien évident, au contraire, que ceux qui ont soutenu l'opinion opposée, connaissaient plus de faits que le vulgaire, et les connaissaient mieux. Ils savaient que l'effervescence très marquée de l'industrie, dans les états libres de l'Italie au moyen-âge, et dans les villes anséatiques du nord de l'Europe, le spectacle des richesses que cette industrie avait procurée aux uns et aux autres, l'ébranlement opéré par les croisades, les progrès des arts et des sciences, ceux de la navigation, la découverte de la route des Indes et du continent de l'Amérique, et une foule d'autres circonstances moins importantes que celles-là, sont les véritables causes qui ont multiplié les richesses des nations les plus ingénieuses du globe. Ils savaient que si cette activité a reçu successivement des entraves, elle a été débarrassée, d'un autre côté, d'obstacles plus fâcheux encore. L'autorité des barons et des seigneurs, en déclinant, ne pouvait plus empêcher les communications de province à province, d'état à état ; les routes devenaient meilleures et plus sûres, la législation plus constante ; les villes affranchies ne relevaient plus que de l'autorité royale intéressée à leurs progrès ; et cet affranchissement, que la force des choses et les progrès de la civilisation étendaient aux campagnes, suffisait pour rendre les produits de l'industrie la propriété des producteurs ; la sûreté des personnes devenait assez généralement garantie en Europe, sinon par la bonne organisation des sociétés, du moins par les mœurs publiques ; certains préjugés, tels que l'idée d'usure attachée au prêt à intérêt, celle de noblesse attachée à l'oisiveté, allaient en s'affaiblissant. Ce n'est pas tout : de bons esprits ont remarqué, non seulement tous ces faits, mais l'action de beaucoup d'autres faits analogues ; ils ont senti que le déclin des préjugés avait été favorable aux progrès des sciences, à une connaissance plus exacte des lois de la nature ; que les progrès des sciences avaient été favorables à ceux de l'industrie, et ceux de l'industrie à l'opulence des nations. Voilà par quelle combinaison ils ont été en état de conclure, avec bien plus de sûreté que le vulgaire, que si plusieurs états modernes ont prospéré au milieu des entraves et des impôts, ce n'est pas en conséquence des impôts et des entraves, c'est malgré ces causes de découragement ; et que la prospérité des mêmes états serait bien

plus grande s'ils avaient été assujettis à un régime plus éclairé.

Les lois générales qui règlent la marche des choses, se nomment des *principes*, du moment qu'il s'agit de leur application ; c'est à dire, du moment qu'on s'en sert pour juger les circonstances qui s'offrent, et pour servir de règle à ses actions. La connaissance des principes donne seule cette marche assurée qui se dirige constamment et avec succès vers un bon but. — L'économie politique, de même que les sciences exactes, se compose d'un petit nombre de principes fondamentaux et d'un grand nombre de corollaires, ou déductions de ces principes.

Les écrits des anciens, leur législation, leurs traités de paix, leur administration des provinces conquises, annoncent qu'ils n'avaient aucune idée juste sur la nature et les fondemens de la richesse, sur la manière dont elle se distribue et sur les résultats de sa consommation. — Les modernes pendant longtems n'ont pas été plus avancés, même après s'être délassés de la barbarie du moyen-âge. — Néanmoins, les entreprises heureuses des Portugais et des Espagnols au XVe siècle, l'industrie active de Venise, de Gènes, de Florence, de Pise, des provinces de Flandres, des villes libres d'Allemagne à cette même époque, dirigèrent petit à petit les idées de quelques philosophes vers la théorie des richesses. — L'Italie en eut l'initiative, comme elle l'eut, depuis la renaissance des lettres, dans presque tous les genres de connaissances et dans les beaux-arts. — Une grande partie du XVIIIe siècle fut employée par de nombreux écrivains, pleins de mérite, des différens pays de l'Europe, à ramasser et débrouiller les élémens de l'économie politique. — Enfin, en 1776, (année mémorable), Adam Smith publia son *Wealth of nations*, et acquit avec justice le titre de père de cette science. — Et en 1803, parut le *Traité* de notre auteur ; complément et couronnement de l'œuvre de Smith.

Des champions-nés de toute espèce d'ignorance ont remarqué, avec une confiance doctorale, que les nations et les particuliers savent fort bien augmenter leur fortune sans connaître la nature des richesses, et que c'était une connaissance purement spéculative et inutile. Il convient à l'homme sensé de porter ses vues plus loin. Tous les calculs qui conduisent à la richesse peuvent suffire à l'intérêt personnel dépourvu de moralité ; peu lui importe que ce soit aux dépens d'autrui : l'honnête homme et le publiciste veulent que les biens acquis ne soient pas des dépoüilles. Les ressources ruineuses ne suffisent pas à l'entretien de la société ; elles sont funestes même à ceux qui en profitent ; car chez un peuple où l'on se dépouillerait mutuellement, il ne resterait bientôt plus personne à dépouiller. Les biens qui fournissent une ressource constante sont ceux qu'on crée incessamment. Il est donc utile que l'on sache ce qui est favorable ou contraire à la production de ces biens, par qui seuls le corps social peut être entretenu ; qui seuls contribuent à son développement, à son bien-être. Chacun de nous est intéressé à le savoir ; car le corps social est un corps vivant dont nous sommes les membres, et quand il souffre, nous souffrons. Sans doute il vit par lui-même et sans que la plupart des hommes sache comment ; mais le corps humain subsiste de même : cependant, est-il indifférent à l'humanité que le corps humain soit soustrait aux recherches qui tendent à le faire mieux connaître ? L'affirmative n'est pas soutenable ; mais que dirait-on si elle était soutenue par des docteurs qui, tout en décrivant la

médecine, vous soumettraient eux-mêmes à un traitement fondé sur un vieil empirisme et sur les plus sots préjugés ? s'ils écartaient tout enseignement méthodique et régulier ? s'ils faisaient malgré vous, sur votre corps, de sanglantes expériences ? si leurs ordonnances étaient accompagnées de l'appareil et de l'autorité des lois ? et enfin s'ils les faisaient exécuter par des armées de commis et de soldats ?

On a dit encore, à l'appui des vieilles erreurs, qu'il faut bien qu'il y ait quelque fondement à des idées si généralement adoptées par toutes les nations, par tant de personnages recommandables par leurs lumières et leurs intentions ? Cet argument est digne d'attention et pourrait jeter du doute sur les points les plus incontestables, si l'on n'avait vu tour à tour les opinions les plus fausses, maintenant reconnues généralement pour telles, reçues et professées par tout le monde pendant une longue suite de siècles. Il y a quelque chose d'épidémique dans les opinions des hommes ; ils sont sujets à être atteints de maladies morales dont l'espèce entière est infectée. Il vient des époques où, de même que la peste, la maladie s'use et perd d'elle-même sa malignité ; mais il faut du tems. A Rome, on consultait les entrailles des victimes, trois cens ans encore après que Cicéron avait dit que deux augures ne pouvaient déjà plus se regarder sans rire.

Des personnes dont l'esprit n'a jamais entrevu un meilleur état social, affirment qu'il ne peut exister ; elles conviennent des maux de l'ordre établi, et s'en consolent en disant qu'il n'est pas possible que les choses soient autrement. Cela rappelle cet empereur du Japon qui pensa étouffer de rire lorsqu'on lui dit que les Hollandais n'avaient point de roi. Quoique plusieurs nations aient en apparence une situation assez florissante, il ne faut cependant pas se persuader qu'elles n'aient rien à désirer. Un riche sybarite habitant à son choix son palais de ville ou son palais de campagne, goûtant à grands frais, dans l'un comme dans l'autre, toutes les recherches de la sensualité, se transportant commodément et avec vitesse partout où l'appellent de nouveaux plaisirs, disposant des bras et des talens d'un nombre infini de serviteurs et de complaisans, et crevant dix chevaux pour satisfaire une fantaisie, peut trouver que les choses vont assez bien et que l'économie politique est portée à sa perfection. Mais dans les pays que nous nommons florissans, combien compterez-vous de personnes en état de se procurer de pareilles jouissances ? Une sur cent mille tout au plus ; et il n'y en aura peut-être pas une sur mille, à qui il soit permis de jouir de ce qu'on appelle une honnête aisance. Partout on voit l'exténuation de la misère à côté de la saleté de l'opulence, le travail forcé des uns compenser l'oisiveté des autres, des masures et des colonnades, les haillons de l'indigence mêlés aux enseignes du luxe ; en un mot, les plus inutiles profusions au milieu des besoins les plus urgens. Il y a sans doute dans l'état social des maux qui tiennent à la nature des choses, et dont il est impossible de s'affranchir entièrement ; mais il y en a un grand nombre d'autres auxquels il est non seulement possible, mais facile de remédier.

On a cru très longtems que l'économie politique était à l'usage seulement du petit nombre d'hommes qui règlent les affaires de l'état. Oui, on sait qu'il importe que les hommes élevés en pouvoir soient plus éclairés que les autres ; on sait que les fautes des particuliers ne peuvent ja-

mais ruiner qu'un petit nombre de familles, tandis que celles des princes et des ministres répandent la désolation sur tout un pays ? Mais les princes et les ministres peuvent-ils être éclairés lorsque les simples particuliers ne le sont pas ? Cette question vaut la peine d'être faite. — C'est dans la classe moyenne, également à l'abri de l'enivrement de la grandeur et des travaux forcés de l'indigence ; c'est dans la classe où se montrent les fortunes honnêtes, les loisirs mêlés à l'habitude du travail, les livres communications de l'amitié, le goût de la lecture et la possibilité de voyager ; c'est dans cette classe que naissent les lumières ; c'est de là qu'elles se répandent chez les grands et chez le peuple : car les grands et le peuple n'ont pas le tems de méditer ; ils n'adoptent les vérités que lorsqu'elles leur parviennent sous la forme d'axiomes et qu'elles n'ont plus besoin de preuves.

Et quand même un monarque et ses principaux ministres seraient familiarisés avec les principes sur lesquels se fonde la prospérité des nations, que feraient-ils de leur savoir, s'ils n'étaient secondés dans tous les degrés de l'administration par des hommes capables de les comprendre, d'entrer dans leurs vues, et de réaliser leurs conceptions ? La prospérité d'une ville, d'une province, dépend quelquefois d'un travail de bureau, et le chef d'une très petite administration, en provoquant une décision importante, exerce souvent une influence supérieure à celle du législateur lui-même.

Dans les pays où l'on a le bonheur d'avoir un gouvernement représentatif, chaque citoyen est bien plus encore dans l'obligation de s'instruire des principes de l'économie politique, puisque là tout homme est appelé à délibérer sur les affaires de l'état.

Enfin, en supposant que tous ceux qui prennent part au gouvernement, dans tous les grades, pussent être habiles sans que la nation le fût, (ce qui est tout à fait improbable), quelle résistance n'éprouverait pas l'accomplissement de leurs meilleurs desseins ? Quels obstacles ne rencontreraient-ils pas dans les préjugés de ceux mêmes que favoriseraient le plus leurs opérations ?

Pour qu'une nation jouisse des avantages d'un bon système économique, il ne suffit pas que ses chefs soient capables d'adopter les meilleurs plans, il faut, de plus, que la nation soit en état de les recevoir.

On voit donc que dans toutes les suppositions, le bien public exige que les particuliers connaissent les principes de l'économie politique aussi bien que les hommes d'état. Il leur convient de s'en instruire comme intéressés pour leur part au bien public ; cela leur convient encore s'ils veulent s'éclairer sur leurs intérêts privés. De justes notions sur la nature et la marche des valeurs leur donnent de grands avantages pour juger sainement les entreprises où ils sont intéressés, soit comme partie principale, soit comme actionnaires ; pour prévoir les besoins de ces entreprises et quels seront leurs produits ; pour inaugurer les moyens de les faire prospérer, et y faire valoir leurs droits ; pour choisir les placements les plus solides, prévoir l'issue des emprunts et des autres actes de l'administration ; pour améliorer leurs terres à propos, balancer avec connaissance de cause les avances certaines avec les produits présumés ; pour connaître les besoins généraux de la société, et faire choix d'un état ; pour discerner les symptômes de prospérité ou de déclin du corps social, etc.

Les meilleurs principes ne sont pas toujours applicables, il est vrai. Mais l'essentiel est qu'on les connaisse ; on en prend ensuite ce qu'on peut ou ce qu'on veut. Il n'est pas douteux qu'une nation neuve, et qui pourrait les consulter en tout, ne parvint promptement à un très grand éclat ; toute nation peut, néanmoins, atteindre un degré de prospérité satisfaisant, en les violant à plusieurs égards. L'action puissante de la force vitale fait grandir et prospérer le corps humain, malgré les excès de jeunesse, les accidens, les blessures même qu'on lui fait subir. Il n'y a point dans la pratique de perfection absolue hors de laquelle tout soit mal et ne produise que du mal ; le mal est partout mélangé avec le bien. Quand le premier l'emporte, on décline ; quand c'est le bien, on fait des pas plus ou moins rapides vers la prospérité, et rien ne doit décourager dans les efforts qu'on tente pour connaître et propager les bons principes. Le plus petit pas, qu'on fait vers eux, est déjà un bien et porte d'heureux fruits.

On doit se décourager d'autant moins, qu'en économie politique, comme en tout, ce sont les connaissances élémentaires qui servent le plus dans la pratique. C'est la théorie de la chaleur, celle du levier, celle du plan incliné, qui ont mis la nature entière à la disposition de l'homme. C'est celle des échanges et des débouchés qui changera la politique du monde.

Il faut tout attendre du tems : de même que la chaleur ne pénètre que par degrés une masse considérable et en gagnant successivement les molécules dont elle se compose, les lumières ne se répandent que de proche en proche dans ces masses d'hommes que nous nommons des nations. Rien ne peut suppléer à l'action du tems ; mais son influence est infaillible. Elle nous paraît lente parceque nous ne vivons qu'un instant ; mais elle est rapide si nous considérons la vie des nations.

Mais ce qui a surtout contribué aux progrès de l'économie politique, ce sont les circonstances graves dans lesquelles le monde civilisé s'est trouvé enveloppé depuis un demi siècle. Les dépenses des gouvernemens se sont accrues à un point scandaleux ; les appels que, pour subvenir à leurs besoins, ils ont été forcés de faire à leurs sujets, ont averti ceux-ci de leur importance ; le concours de la volonté générale, ou du moins de ce qui en a l'air, a été réclamé, sinon établi, presque partout. Des contributions énormes, levées sur les peuples sous des prétextes plus ou moins spécieux, n'ayant pas même été suffisantes, il a fallu avoir recours au crédit ; pour obtenir du crédit, il a fallu montrer les besoins comme les ressources des états ; et la publicité de leurs comptes, la nécessité de justifier aux yeux du public les actes de l'administration, ont produit dans la politique une révolution morale dont la marche ne peut plus s'arrêter.

Dans le même tems, de grands bouleversemens, de grands malheurs ont offert de grandes expériences. L'abus des papiers-monnaies, des interruptions commerciales, et d'autres encore, ont fait apercevoir les dernières conséquences de presque tous les excès. Et tout à coup des dignes imposantes rompues, de colossales invasions, des gouvernemens détruits, d'autres créés, des empires nouveaux formés dans le nouveau monde, des colonies nombreuses devenues indépendantes, un certain élan général des esprits, si favorable à tous les développemens des facultés humaines, de belles espérances et de grands mémoires, ont beaucoup étendu le cercle de nos

idées, d'abord chez les hommes qui savent observer et penser, et, par suite, chez tout le monde.

C'est ainsi que les espérances marchent de front avec les obstacles, et que l'impulsion, qui porte les sociétés humaines vers un meilleur avenir, aura tout son effet."

Montréal, 28 janvier 1845.

(A continuer.)

## ETUDES HISTORIQUES.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

SUR CÉSAR.

Au dixième âge du monde, à peu-près cent ans avant la venue du Christ, les Romains avaient acquis une puissance si grande, si extraordinaire, elle s'étendait tellement, qu'elle semblait destinée à devenir un empire universel. Cependant, si redoutable au dehors, Rome était en proie à des dissensions qui renfermaient comme le germe de sa destruction future, et de l'ancêtrement bien prochain, de ce qu'elle aurait dû estimer plus que toutes ses brillantes mais vaines conquêtes, la liberté de son gouvernement. Comme on l'a si bien dit, "la forme de la liberté existait encore, mais à peine restait-il une particule de réalité." Les guerres de Marius et de Sylla, avaient porté un coup fatal aux plus importantes institutions, et nous allons avoir maintenant à contempler le triste spectacle de ce que l'ambition peut faire accomplir.

Durant la guerre civile, un jeune homme d'une ancienne famille, que les grâces de sa personne et le génie avaient fait remarquer, devait, un jour, fouler aux pieds les libertés du peuple Romain ; ce jeune homme était Julius César, fils de Caius César qui était descendu de Julius fils d'Enée. Il naquit cent ans avant J. C., et à peine avait-il seize ans, que Sylla s'apercevant de son ambition, tenta de l'écartier. Ses amis le sauvèrent ; mais Sylla leur prédia ce que serait le caractère de César : "méfiez-vous, leur dit-il, de cet enfant en négligé (faisant allusion à la manière dont il portait sa robe) car il y a bien des Marius en lui."

César après avoir déguisé, pendant quelque temps, son ambition démesurée, et s'être fait beaucoup d'amis par son éloquence, obtint de se faire nommer Grand Prêtre. Passant par diverses charges, il fut nommé gouverneur de l'Espagne. A son retour, il fut élu Consul, et convint avec Crassus et Pompée, que rien ne se ferait dans l'État, qu'ils n'y eussent tous trois concouru. Après son consulat, on lui assigna la province des Gaules, tant sa bravoure et son habileté, lui assurèrent la maîtrise en 10 ans ; et ensuite, il porta la terreur de ses armes en Allemagne et en Bretagne, pays alors inconnu aux Romains.

Il n'en fallait pas d'avantage pour exciter la jalousie de Pompée qu'appuyait, d'ailleurs, le Sénat. César est sommé de se démettre du pouvoir ; mais César sent sa force, son génie lui fait pressentir ce qui lui est réservé dans l'avenir, son ambition le pousse, il passe le Rubicon ; il est aux portes de Rome, tous les amis de la liberté s'enfuient à son approche.

Il ne lui faut que soixante jours pour soumettre l'Italie, il est maître de Rome, il s'empare du trésor public. Il se rend en Espagne, et là, il soumet les partisans de Pompée, que commandaient Pétréus, Afranius et Varro. A son retour à Rome, il est créé dictateur, et peu de temps après, consul.

La bataille de Pharsale, en Thessalie, (48 ans avant J. C.) devait décider entre César et Pompée à la recherche duquel il était. Pompée avait une armée plus considérable que César, mais celle de César était mieux disciplinée. Pompée fut entièrement défait, et peu de temps après, assassiné en Egypte, au moment où il y abordait, pour s'y mettre au pouvoir de Ptolémée.

Parvenu en Egypte où il poursuivait Pompée, il soumet ce pays, en fait une province Romaine, et anéantit ce qui restait du parti de son ennemi, en Afrique et en Espagne. La dictature perpétuelle lui est accordée, avec le triomphe entier qu'il s'était assuré sur ses ennemis. Il reçut les noms d'Empereur et de père de son pays, et gouverna le peuple avec justice. Cependant, il souleva l'indignation générale, lorsqu'il s'empara de tous les pouvoirs de l'état, et devint maître absolu. Il fut tué dans le Sénat, par suite d'une conspiration ourdie par 60 sénateurs, à la tête desquels étaient Cassius et Brutus. César était âgé de 56 ans, c'était en l'an 44 avant J. C.

César est, peut-être, l'homme le plus distingué de l'histoire, par son éloquence et ses talens militaires et littéraires dont ses commentaires sont, assurément un bel échantillon ; il parlait en public, avec autant d'énergie qu'il combattait.

La conduite de César envers Cicéron qu'il fit bannir à 400 milles de Rome, sous le prétexte qu'il avait violé la loi, dans l'affaire de Catilina, note d'infamie, le caractère de cet ambitieux. Le servile Tribun Clodius qui s'était prêté à cette horrible injustice de César, avait fait passer une loi qui condamnait au bannissement, quiconque avait condamné, sans l'entendre, un citoyen Romain. Cet exil de Cicéron dura seize mois, et il n'en serait peut-être pas revenu, si Pompée qui avait aussi trempé dans ce décret d'exil, ne l'eût fait rappeler, pour l'aider à résister à César.

En un mot, pour peindre César d'un trait, il suffit de dire qu'en neuf ans cet ambitieux, ce destructeur de la vie humaine, conquit, en y comprenant la Bretagne, tout le pays qui s'étend de la Méditerranée à la mer de l'Allemagne. Il prit 800 villes ; soumit 300 états différens ; défit 3,000,000 d'hommes dont un million, au moins, demeura sur le champ de bataille, et le reste fut fait prisonnier de guerre. Quelle gloire que celle dont l'enseigne se trouve dans les flots asséchés de sang humain !

L'on connaît les suites de la mort de César. Cet homme sans principes, avait détruit la liberté dans sa patrie : ce n'était pas le triumvirat de Pompée, Lepidus et Octavius, marqué par les plus odieuses proscriptions, dans lesquelles 2000 chevaliers Romains et 300 Sénateurs furent enveloppés avec nombre de citoyens, Cicéron même, à la honte éternelle d'Auguste, qui la rétablirait. Aussi, le parti républicain fut-il entièrement renversé, et l'on sait que Brutus et Cassius qui en étaient les chefs, ne réussirent à échapper à leurs ennemis qu'en se donnant la mort.

Quelles réflexions l'homme penseur et qui aime ses semblables, la paix, le bon gouvernement, et par conséquent, une juste liberté, ne doit-il pas faire sur les injustices atroces auxquelles mène insensiblement, la vaine ambition d'une carrière militaire sans frein ! Tamerlan, Alexandre et César, qu'êtes vous aujourd'hui que les siècles reculés vous citent à leur tribunal, où l'on vous juge calmement, comme on le fera, par la suite, à l'égard de ceux qui auront follement rêvé, qu'ils se rendraient immortels en marchant sur vos traces ensanglantées !

Montréal, 1845.

M.

## A NOS ABONNES.

Les Abonnes a la *Revue Canadienne* doivent payer le premier Semestre soit a nos Agents, ou nous l'adresser a nous-meme directement, s'ils ne veulent pas eprouver de retard dans l'envoi du journal. Les depenses, que nous faisons pour notre publication, nous justifient, ce nous semble, si nous sommes severes et exigeants sur ce point. Il faut etre ponctuel.

## La Revue Canadienne.

MONTREAL, 29 MARS, 1845.

## Histoire de la Semaine.

*Gaudete, gaudete omnes!* Réjouissez-vous, réjouissez-vous tous! Embouchez la trompette et faites sonner l'alleluia! Vous tous qui vous complaisez dans la possession indivise d'un abdomen rebondi; vous tous qui avez sur les os une double couche de graisse, livrez-vous à la joie, sautez, gambadez, devenez fous même, s'il le faut. Carême, ce grand maigre que vous savez, Carême est sauvé, s'est enfui, honteux et étourdi par le carillon de Pâques dont les allègres volées lui ont attaqué le tympan. Carême n'est plus! Son cortège obligé a disparu de nos tables; morues, éturgeons, carpes et brochets, arrière! que faites-vous ici? Retirez-vous bien vite: *Nescio vos!* Faites place au rosbif saignant qui se pâme de rage à votre odeur de beurre fondu, à la vue de votre chair sèche et aride. Faites place à la succulente saucisse, rayonnante de contentement à l'idée de l'honneur qui l'attend, fière et hautaine de n'emprunter qu'à elle-même son jus abondant.

Omelettes, fritures à l'huile et à l'ognon, crêpes minces et épaisses, pâtés de saumon, vous n'avez que faire céans! nous ne vous connaissons plus; mais accourez au pas redoublé, beefstakes et volailles, veaux et moutons, dindes et canards, boudins et jambons! rôtissez gaiement dans la joyeuse poêle; à vous la victoire, à vous l'honneur! Nous respectons, nous vénérons vos droits sacrés. Nous inclinons nos fronts devant votre redoutable puissance.

Place là-bas, place large et belle, place honorable et distinguée pour les nouveaux venus, et haro, triple haro sur messire Carême et ses étiques satellites. Reléguons-les, exilons-les dans le fond de quelque île lointaine. Gardons-en sûrement les avenues, de peur que leur maigre personne ne trouve encore quelque trou pour s'échapper et ne vienne nous épouvanter, et nous faire trembler dans notre grasse quiétude, et nous reprocher notre dureté et notre ingratitude. Carême est mort! que la terre lui soit sèche et légère!

Nous avons vu, avec plaisir, que les remarques que nous avons faites, dans notre dernière publication, au sujet de l'espèce d'apathie qui semblait exister chez les personnes chargées de faire des règlements pour la Société St. Jean-Baptiste, nous avons vu avec plaisir, disons-nous, que ces remarques avaient attiré l'attention d'un journal de cette ville, dont le propriétaire, si nous sommes bien informés, est le commissaire-ordonna-

teur de la Société. Nous prions notre confrère de croire que nous n'étions aucunement de mauvaise humeur lors de la rédaction de cet article. Nous nous considérons encore trop jeunes, dans la carrière publique, pour nous permettre de faire sentir au dehors la bile qui pourrait nous tourmenter au dedans. Nous n'étions que l'écho fidèle des plaintes nombreuses que nous entendions tous les jours; ces plaintes nous paraissaient justes; voilà pourquoi nous les avons reproduites. Elles décollaient du désir bien général, il nous a semblé, où l'on est de donner à notre fête nationale l'éclat qu'elle mérite; de réunir les Canadiens en une société philanthropique qui pourrait avoir des ramifications étendues par toute la province; de donner à tout le peuple canadien un point de ralliement commun, une même pensée, un même but: la conservation de notre religion, de notre langue, de nos institutions et de nos lois.

Au surplus, nous acceptons avec avidité la promesse de notre confrère que bientôt l'organisation de la société St. Jean-Baptiste sera au complet. Nous nous permettrons de suggérer humblement au comité l'idée d'ouvrir une liste de souscriptions volontaires pour les personnes qui désireraient contribuer de leurs deniers à l'achat d'étendards et de bannières! Tous les Canadiens, sans exception, s'empresseront, nous en sommes sûrs d'avance, d'apposer leur nom sur la liste honorable, et de prouver au pays qu'une fois, au moins, il y a eu entente cordiale, générosité, unité, amour d'organisation chez nous qu'on a accusés si souvent de désunion. Le temps de la célébration de la fête nationale approche; il est court, c'est vrai. Mais entendons-nous bien et à la vue étonnée se déploieront, nobles et gracieuses, les bannières de notre société, à l'ombre desquelles s'unira tout un peuple dans un idolâtre et saint enthousiasme!

La session législative qui dure encore, comme vous savez ou ne savez pas, s'était ouverte au son des fanfares militaires et des tambours aux roulements ennemis de la paix. L'état-major de son excellence lord Metcalfe s'était couvert de ses oripeaux les plus pompeux; les épaulettes d'or, ou peu s'en faut, brillaient au soleil et éblouissaient, de leurs éclatants reflets, les yeux fatigués des belles curieuses qui décoraient toutes les croisées qui avaient vue sur les rues où défilait le riche cortège. Une ou plusieurs compagnies, le noir n'y fait rien, était sous les armes, les bayonnettes en l'air, comme c'est l'usage dans les grandes occasions; enfin le tout, pour couper court, le tout avait passablement l'air d'une revue militaire plutôt que de l'ouverture du parlement canadien par le représentant de la souveraine d'Angleterre, sa majesté la reine Victoria que Dieu conserve!

Aussi cette martiale apparence, donnée aux commencements des travaux de la gent législative, devait souffler aux esprits brouillons, aux tempéraments de vil argent, la démangeaison de contestations quelconques; et jusqu'ici, à défaut de rixes plus sérieuses, on s'était amusé à se dire des injures, à se rire au nez, voire même à se montrer le poing. Tout cela eut un certain piquant, une certaine attraction, une espèce de succès pendant quelque temps; mais, dans ce monde où nous avons l'heur de vivre, on s'accoutume vite à tout, et les esprits les plus positifs, les mieux assis sont bientôt blasés. Des injures, des rires moqueurs, le poing sous le nez, mais au loin et en perspective; c'est de l'enfantillage trop paisible, trop civilien. La session tire à sa

fin; le public n'a plus que quelques jours à avoir les yeux fixés sur nous. Plus de niaiseries injures! trêve au pacifique haussement d'épaules! Finissons-en par une démonstration plus significative. Garçon! passez chez Hall dans la rue Notre-Dame. Dites-lui qu'il m'envoie de suite une boîte de... pistolets de duel.—Des pistolets!! M.?...—Eh bien oui, des pistolets! pourquoi pas?

Il paraît, (mais ceci entre nous et tout bas), il paraît qu'un honorable d'autrefois et un honorable d'aujourd'hui, après maints et maints différends, de langue et d'opinion s'entend, auraient terminé toutes les difficultés par un... arrangement à l'amiable dont la teneur approximative est comme suit: M. a dit un des honorables, vous avez dû vous apercevoir que nous ne nous accordons guère depuis quelque temps. Vous vous êtes permis, à mon égard, des expressions je ne dirai pas désobligeantes, mais fortes, mais injurieuses, des expressions qui veulent du sang (bah!) En conséquence, comme il est nécessaire qu'un de nous laisse ce monde où nous ne pouvons vivre à l'aise tous deux, et comme il entre dans mes idées et qu'il est pour moi d'une importance vitale que vous en sortiez le premier, je vous propose un duel à mort.

Acceptation du duel par l'honorable d'aujourd'hui; détermination bien arrêtée de se rendre sur le terrain (expression consacrée) et là, d'échanger son existence contre un once de poudre à tirer, (style didactique).

Effectivement, nos honorables adversaires accompagnés de leurs témoins, dont l'un est membre du parlement, se sont rendus sur le chemin de Lachine (Amérique du Nord, Canada Est) dans le dessein apparent d'en finir avec la vie, c'est à savoir, avec la vie de celui qui est censé devoir se trouver vis-à-vis le canon du pistolet; vutrement et mieux dit, l'honorable d'autrefois était décidé à retirer de ce monde l'âme de l'honorable d'aujourd'hui, et vice versa; au reste, nous ne garantissons rien, car cette affaire s'agit pour nous dans un disque sombre et nébuleux à travers lequel notre faible et courte vue ne saurait apercevoir que du... feu.

En attendant que nous sachions le résultat de cette rencontre à main armée, gémissons, pour calmer votre fiévreuse inquiétude, sur le deuil probable de tout un comté. Songeons au bon exemple donné aux hommes d'état du pays. Songeons à l'esprit de modération des deux partis politiques qui, jusqu'à ce jour, s'étaient contentés de se disputer la supériorité à coups de langue. Réfléchissons à la confiance que doivent exciter chez leurs constituants ces hommes si susceptibles, si ardents, si opiniâtres dans leurs opinions. Et s'il arrivait, par hasard, que nos honorables fussent des pères de famille, obligés par le titre sacré de respecter plus que d'autres les lois de la religion et de la morale publique...

Mais toutes ces considérations nous entraîneraient trop loin et je sens que vous frappez du pied avec impatience, que vous vous levez pour vous asseoir aussitôt, que vous vous grattez l'occiput, que vous envoyez toutes nos digressions les plus savantes, tous nos raisonnements les plus froids, dans certain endroit où il fait plus que chaud; que vous nous menacez même du renvoi de votre abonnement, (cette dernière considération, surtout est toute-puissante), dans votre hâte de connaître le dénouement du drame dont nous avons déroulé devant vous les premières scènes.

Nous sommes à vous, messieurs, de suite: apprenez donc qu'en effet une rencontre hostile a eu

lieu sur le chemin de Lachine, A. N. C. E. entre deux honorables représentants, laquelle rencontre se serait terminée, après l'échange d'un coup de feu, par... l'entente cordiale des adversaires et des marques d'estime et de considérations réciproques !

Et dire qu'un de ces coups de feu aurait pu sérieusement tuer un des honorables ! c'est affreux !

Nous ignorons jusqu'à quel point les détails ci-dessus peuvent être réputés comme corrects ; nous les tenons d'un individu collectif qui a nom public, public éclairé et savant, et tout ce que vous voudrez et le reste.

Tout ici bas est faillible, le public pourrait bien s'être trompé ; il allait même plus loin, l'indiscret : il allait même jusqu'à décliner tout au long les noms des combattants ; nous n'avons pas osé prendre sur nous la responsabilité de ces déclarations détaillées ; mais nous nous sommes assurés de la position sociale des parties en cause, et celle que nous leur avons donnée est bien réellement la leur.

Esprit humain ! mon ami ! que tu es bizarre ! que tu es incompréhensible ! que tu es chose ! On s'empresse à tout instant de passer des lois philanthropiques pour soulager l'humanité souffrante. On fournit à grands frais en pays ennemi une ambulance pour le soldat blessé. On législate pour la protection des chevaux, des chiens ! On punit sévèrement l'homme qui maltraite son cheval, qui rudoie son chien, et les épaules de l'homme se découchent encore à la vue du fouet, et ses reins sont déchirés par les cruelles caresses des écrivains !

On poursuit, on impose une amende à l'amatteur de gibier qui dérange dans ses amours, la roucouillante tourterelle ou la folle perdrix ; et les hommes, et les législateurs eux-mêmes se provoquent publiquement, se rendent aux vû et seu de tous sur le lieu du combat, échangent presque aux oreilles de l'autorité un et quelquefois plusieurs coups de feu !

Et l'on dira après cela que l'homme seul est bon ! que l'homme seul est sage ! Le vieux Lafontaine avait raison :

Le plus sot animal  
A mon avis c'est l'homme !

Et nous, levons au ciel des regards d'étonnement et de tristesse, et écrivons-nous dans l'incertitude, dans l'inégalité, dans les tourments de notre ame : *Oh ! ye Gods and little fishes !*

Avec Pâques sont ré-apparus sur la scène mondaine et les concerts et les bals.

Le troisième bal dit "des assemblées de Montréal," a eu lieu cette semaine à l'hôtel Rasco. Toute la *fashion* de Montréal s'y trouvait, étalant aux yeux éblouis toilettes nouvelles, ou nouvellement réparées, fleurs artificielles qui n'ont pas même la prétention de ressembler à leurs sœurs aimées, les fleurs naturelles. La salle présentait un coup d'œil passable, et n'était la foule qui vous marche sur le pied, qui enfonce le coude à travers vos innocentes côtes ; n'était l'atmosphère hétérogène que vous y respiriez ; n'était surtout l'inqualifiable liqueur qu'on vous y donne sous le nom emprunté de "Saint-Gris", nous croyons qu'il serait possible de s'y amuser. Nous entendons déjà résonner à nos oreilles les réclamations les plus vives contre nos remarques ! nous voyons déjà une centaine de blanches épaules, à l'état de nature, plus une centaine d'autres plus robustes recouvertes de drap noir, élever leurs os et leurs muscles de pitié vers le plafond, deux cents bouches murmurer dédaigneusement contre leurs dents plus ou moins couleur de neige ; l'imbécille ! mais

nous sommes solides sur nos jambes ! nous sommes fermes, nous sommes inébranlables dans nos idées, dans nos consciencieuses observations ; nous attendons sans crainte le coup qui menace, et comme cet Athénien d'autrefois, nous disons : "Frappe, mais écoute."

Pourtant nous temporisons, et remettons à un peu plus tard certaines petites scènes qui se sont passées sous nos yeux, et que la sombre lueur des bougies du salon n'a pu entièrement nous cacher. Il y a aussi la nouvelle danse si pompeusement admirée, la polka : au sujet de laquelle nous entretenons, à part nous, certaine opinion qu'il n'est pas impossible que nous vous communiquions.

Nous n'approuvons ni ne blâmons entièrement ces bals publics. Nous leur avons même trouvé, au moyen du microscope, quelques bonnes qualités : entr'autres la nouveauté aux amants de se voir, de se parler, de se serrer furtivement la main dans la chaîne d'une contredanse ou d'un quadrille ; de glisser même plus furtivement encore dans la main d'une belle danseuse certain poulet plus ou moins musqué que la susdite belle danseuse cache dans les plis de son mouchoir de poche de batiste fine et blanche, jusqu'à ce que les yeux du père, de la mère, du frère, du tuteur aient pris pour se reposer et se fixer une autre direction que ses yeux et ses mains à elle pauvre petite !

Vous avez même encore l'avantage de gagner un rhume qui s'attache à votre poitrine, et qui prend pour elle une telle affection que rien ne saurait l'en détacher, ni salsepareille de Sands, ni pilules, encore bien moins le "horehound" de je ne sais plus qui. Mais ceux surtout dont le bal sert à développer les aimables qualités, ce sont les jaloux, jaloux mariés et non mariés ; individus divisés en deux classes, aussi stupides, aussi imbécilles dans l'une que dans l'autre : jaloux de ce qui est à eux ; et jaloux de ce qui n'est pas à eux et ne peut jamais l'être. Notre bile s'échauffe et si notre tâche n'était déjà presque remplie, nous serions disposés à faire la sortie la plus violente contre les préjugés, les absurdes usages de ce monde qu'on est convenu de nommer "fashionnable". Ce monde est nombreux, vous le savez ; voilà pourquoi il est glorieux de n'en pas faire partie ; car c'est rarement dans le grand nombre que se trouve les hommes à part, dont le nom donne le nom à une époque, à une chose ! Comme nous l'avions prévu (style des grands journaux) le printemps est revenu à Pâques et n'a pas même attendu la Trinité.

Décidément c'est lui, c'est le printemps, c'est son soleil brillant et pur, c'est son ciel bleu et réjouissant. Nos rues sont humides encore et ruisselantes, mais grâce aux règlements de notre corporation, dans quelques jours, nous aurons d'agréables promenades et des pavés secs.

Le printemps revient et avec lui de nouvelles espérances, une nouvelle activité, de gais sourires, et surtout de fraîches toilettes, et des modes nouvelles. N'est-ce pas qu'il y a quelque chose de bien agréable, un indiscible bonheur, dans les premiers rayons du soleil printannier ? Nous nous sentons revivre ; il semble que nous soyons reportés aux beaux jours de notre jeune âge, quand les espérances de la vie sont si brillantes et que l'avenir est embelli de tant de charmes, quand on le voit à travers le prisme de l'imagination. Maintenant nous allons bien vite jeter bas ces lourds habits d'hiver, le paletot ouaté, le casque et les gants fourrés, pour le léger frac, les luisants chapeaux de castor et de soie et les gants de couleurs. Vraiment il n'y a que dans nos climats du nord que l'on puisse jouir autant d'un réchauffant de rayon soleil.

Nos nouvelles des Etats-Unis sont sans grande importance. La nomination de deux fonctionnaires choisis par M. Polk a été rejetée par le Sénat. On assigne des raisons tout à fait personnelles aux deux élus du nouveau président ; dans tous les cas, c'est un espèce de désaccord entre ce dernier et le Sénat. On raconte de fort drôles choses au sujet d'applications de la part de solliciteurs grands et petits ; nous ne pouvons nous empêcher de donner à nos lecteurs la lettre suivante tirée du *Courier des Etats-Unis* du 22 du courant, écrite, nous dit ce journal, par un gentleman de l'Ouest au président Polk :

Honoré monsieur, j'ai été démocrate depuis que je suis né, c'est-à-dire depuis plus de quarante ans. Dans la dernière campagne j'ai fait ce que j'ai pu pour votre élection, j'ai travaillé comme un cheval, nuit et jour ; mes amis pensent par conséquent que je devrais recevoir quelque chose, et je serais charmé de recevoir de votre main la place de ministre en Russie !

Un autre, pour conserver sa place d'inspecteur du port de Baltimore a envoyé à M. Polk, un joli cheval en présent, et comme un témoignage vivant de son dévouement, ce dernier fut tout à fait malheureux, car le Président a donné l'ordre qu'il fut destitué dans les 15 jours, de sa place d'Inspecteur.

Le général Almonte, le ministre Mexicain à Washington, a vraiment quitté Washington pour se rendre à New-York et de là s'embarquer pour Vera-Cruz, de même que le consul stationné à la Nouvelle-Orléans. C'est l'opinion commune que ces démonstrations n'empêcheront pas l'annexion qui semble être le vœu national et du Texas et des Etats-Unis.

Nous avons vu, il y a quelques semaines dans les Journaux Américains, des rapports de certaines assemblées tenues à New-York et dans d'autres villes par des femmes, qui réclamaient déjà des droits qu'on leur avait refusé jusqu'à ces jours et qui selon les aimables préopinantes sont imprescriptibles, ceux de prendre part aux affaires publiques. Ces assemblées furent nombreuses, et les procédés se firent avec le plus de dignité possible, et dans le plus grand ordre. Les dames y passèrent des résolutions constatant énergiquement et leurs prétentions et leurs droits. Elles se sont mutuellement encouragées dans cette noble croisade où il s'agit pour ces dames de rien autre chose que d'abandonner le rôle secondaire que ces vilains hommes leur ont fait jouer jusqu'à ce jour, et de prendre enfin leur juste et légitime part d'influence et d'action dans les affaires publiques ! Le mouvement s'est propagé—Le règne de ces dames est enfin arrivé ; c'est dans le New-Jersey que la révolution commence ; deux *maiden Ladies*, jeunes ou vieilles, on ne dit pas (ce qui pourtant, selon nous est bien important,) ont été élus juges de paix à Woolwich, comté de Gloucester. Elles furent soutenues par leurs partisans contre les candidats réguliers qui ont été battus. Les juges de paix féminins se nomment Salley Brown et Betsey French. Brava ! cent fois Bravo ! les dames se sont affranchies de la tyrannie et du despotisme masculin. Des fonctions de juges elles passeront à celles de Législateurs. On ne peut dire si nos chères Législatives y gagneraient, car on ne sait trop pourquoi, il y a un préjugé défavorable à nos aimables dames ; on pense que les discussions se prolongeraient à ne plus finir. Qu'on n'aille pas croire que nous partageons ces préjugés, non : car pour nous, nous avons appris avec beaucoup de plaisir et de satisfaction une pareille nouvelle ; et nous croyons

ons que les affaires publiques gagneraient beaucoup par la présence de cette tant aimable portion de la société et de la part qu'elle y prendrait.

Nos chambres qui devaient être prorogées vendredi, hier, à quatre heures vont continuer de siéger pendant quelques jours, afin de mettre la dernière main à quelque mesure importante pour la province et sa prospérité. Le budget a été passé sans amendements importants au commencement de la semaine, mais non pas sans opposition de la part de tous les représentants du ci-devant Bas-Canada; mais ils réussirent en vain contre l'appropriation des argents appartenant au Bas-Canada pour des objets d'amélioration dans la partie ouest de la province. Nous devons mentionner, parmi nos députés qui ont protesté contre une semblable partialité, une aussi injuste spoliation, le nom du Dr. Etienne Taché, le représentant de St. Thomas; ce monsieur universellement respecté et estimé par tous, même par ses adversaires politiques, a prononcé en cette occasion, un discours aussi énergique qu'éloquent, et qui a fait sensation dans la chambre; mais nous le répétons, ce fut en vain, car la droite avait son opinion formée à l'avance et le budget gros et gras a passé l'épreuve.

Il est assez probable que les projets de loi au sujet des municipalités et de l'éducation élémentaire deviendront lois. On dit que l'ajournement aura lieu Jeudi prochain.

### Les voleurs à Paris.

Février, 1845.

Le crime et le vol chômaient depuis quelques semaines; mais voici que nous y revenons; ces vacances-là, malheureusement, sont de courte durée; la police correctionnelle s'est occupée d'une association d'escroquerie qui a causé de la rumeur du côté du boulevard Italien et de la Chaussée-d'Antin; les accusés sont en effet des hommes dits hommes comme il faut, des jeunes gens d'un certain air, d'une certaine élégance, que vous reconnaîtrez pour les avoir vu *flânant* souvent dans le passage de l'Opéra un cigare à la bouche, ou dinant au café Anglais avec l'appétit d'une conscience tranquille. Ces consciences sont cependant soupçonnées d'avoir aimé la carte biscuitée, et acquis, au jeu, une de ces expériences, de ces habiletés dans lesquelles le procureur du roi a la manie d'intervenir. Ces messieurs appellent cela avoir du bonheur au jeu; il y a longtemps qu'on a prétendu que la parole avait été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée. Du bonheur au jeu, c'est bien ce que disent ces habiles entrepreneurs de parties suspectes; mais au fond de l'âme, est-ce bien ce qu'ils pensent?

Il paraît que cette espèce d'industrie, la plus lâche de toute et la plus honteuse, s'est propagée de la manière la plus effrayante; il y a une foule de Guzman d'Alfarache qui circulent sur le pavé de Paris, avec des tournures d'honnêtes gens, se glissent dans les salons, chevauchent *au bois*, et s'étalent à l'Opéra et aux Bouffes; vous les prendriez pour quelque fils de bonne maison ou pour quelque prince russe qui jouit agréablement de sa noblesse et de ses revenus; mais si vous alliez chercher au fond de leurs poches leur généalogie et l'inscription de leurs rentes, vous découvririez quoi? un jeu de cartes biscuitées!

Quant à la cour d'assises, la police vient de faire une ample provision; c'est samedi

dernier, vers neuf heures du soir, que la capture s'est faite; l'ordre avait été donné; le pays ennemi qu'on suspectait et qu'on voulait surprendre, était situé sur le boulevard du Temple; on le désignait sous le double nom de *Caveau* et d'estaminet Picard; figurez-vous un de ces bourgs mal éclairés par quelques noires quinquets, où des figures hâves, des corps amaigris, des bras armés d'une queue de billard encrassée, se pressent autour d'un tapis maculé et jouent au *noble jeu de la poule*, se rafraîchissant dans les entrées d'un verre d'horrible eau de vie. Ils étaient là, deux cent quatre-vingt-dix-sept, tous vêtus de blouses et de bourgerons; joues creuses, regards fauves, fronts sillonnés par la débauche, figures usées et flétries avant l'âge, que vous rencontrez dans les rucs sombres et tortueuses, que vous entrevoyez, en passant sur le seuil des cabarets et des noires allées, et qui vous causent une émotion sinistre.

Les rangs de cette bande affreuse étaient si pressés, que les agents de police arrivant tout à coup et à l'improviste, ne purent d'abord pénétrer jusqu'à eux; ils remplissaient le sombre estaminet et obstruaient la porte; enfin le commissaire de police se hasarda dans cet horrible pandémonium, et fit voir son écharpe; à ce signe, qui leur révélait la nature de la visite qu'on venait leur rendre, les deux cent quatre-vingt-dix-sept bohémiens restèrent immobiles et muets, comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme; pas un ne tenta de résister; et cependant tous étaient des forçats libérés, des repris de justice, ou des criminels que la vindicte publique n'était pas encore parvenue à se saisir; quelques-uns portaient des armes cachées et des instruments de vol.

Les procès-verbaux d'arrestation se sont prolongés jusqu'à deux heures du matin; et c'est alors seulement que les deux cent quatre-vingt-dix-sept, passant par pelotons aux mains de la garde municipale, se sont mis en marche pour la préfecture de police: voilà des têtes de chapitre pour la *Gazette des Tribunaux*; et les lecteurs avides de fausses clefs, d'escalades, de guet-apens nocturnes, de serrures brisées, de sang et d'assassinats, sont dans la plus vive attente; deux cent quatre-vingt-dix-sept du même coup! cela leur promet de l'agrément.—Cependant Fourrier, le chef des escarpes, le complice de Tép-pas, portait le même jour sa tête sur l'échafaud; il est mort avec quelque fermeté, mais en prononçant ces horribles mots: "Avant de mourir, je maudis mon père et ma mère!" Paroles affreuses, qui révèlent la cause première de bien des crimes; combien de ces hommes, en effet, échapperaient à la vie damnée, s'ils avaient eu près d'eux, dès leur enfance, une voix qui surveillât leurs bons instincts et supprimât les mauvais, et, faisant descendre les lumières de l'éducation dans leur âme, pût les avertir et les détourner du mal, en leur apprenant à comprendre et à aimer le bien. Mais ce refuge leur a manqué; et quand sur le bord de l'échafaud, sous le couteau sanglant, ils maudissent, comme Fourrier, leur père et leur mère, la société qui se venge d'eux ne doit-elle pas sentir un tressaillement au fond de ses entrailles? N'est-elle pas, en effet, cette mère qui laisse errer au hasard tant de ses enfants malheureux et sans appui? N'est-elle pas ce coupable père qui les abandonne dans la nuit ténébreuse de l'âme, en proie aux grossiers appétits d'une brutalité affamée, sans jamais chercher un remède à cette gangrène de la misère et de l'ignorance, qui les corrompt et les dévore?

### NAISSANCES.

A Berthier, le 15, la Dame de J. B. Chalut, écr. a mis au monde un fils.

### DECES.

En cette ville, le 20, James Henderson, écr., de la maison de commerce expéditionnaire de Henderson et Hooker, âgé de 47 ans.

En cette ville, le 20, Alice-Charlotte, épouse de George Taylor, écr., du 93e régiment de Montagnards.

A Chambly, dans la nuit du 25, M. John Bunker, âgé de 43 ans.

Au presbytère de la Pointe-aux-Trembles de Québec, le 22, à l'âge de 45 ans, Dame Marie-Nathalie Marcotte, épouse de feu Charles Deroches. Cette dame était ménagère du révérend Messire de Courval depuis 12 ans. Elle laisse 7 enfants inconsolables de sa perte.

### Aux Correspondants.

*Le débiteur fidèle* paraîtra dans notre prochain numéro.

Nous avons reçu un article de St.-D. signé J. B. C. Il prendra son tour dans un prochain numéro.

La légende canadienne, *Le Château-Richer*, ne peut être insérée dans la *Revue*. L'auteur en saura les raisons quand il réclamera son manuscrit.

*Le bon vieux temps* est sous considération.

L'article sur la profession et la nécessité d'établir une école de droit, à Montréal, est très à propos et sera publié dans un prochain numéro.

Le discours prononcé à l'Institut par M. L. paraîtra prochainement.

Nous ne recevons pas le *Canadien* de Québec, depuis quinze jours. Notre *Revue* lui est expédiée régulièrement.

Les nouveaux abonnés à la *Revue Canadienne* peuvent se procurer tous les numéros publiés jusqu'à ce jour, en s'adressant à nos bureaux en cette ville ou à nos Agents.

### ABONNEMENTS.

LA REVUE CANADIENNE paraîtra le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et la partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la *Revue Canadienne*, au bureau du journal, no. 7 rue St.-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St.-Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St.-Julien.

Un an . . . . . 20 chelins.

Six mois . . . . . 10 ..

Trois mois . . . . . 5 ..

OUTRE LES FRAIS DE POSTE.

Nous recevons pour ce journal des annonces, avissemens etc. etc. adaptés à notre mode hebdomadaire de publication, au prix des autres journaux de cette ville.

Les lettres, communications, etc. etc. devront être et seront adressées, (*affranchies*), au Rédacteur en chef, Bureau de LA REVUE CANADIENNE, chez MM. LOVELL et GIBSON, imprimeurs, No. 7, Rue St. Nicolas.

### AGENS.

A Soular, écr. . . . . Québec.  
L. G. Duval, écr. . . . . Trois Rivières.  
L. V. Sicotte, écr. . . . . St. Hyacinthe.  
J. P. Lantier, écr. M.P.P. . . . Vaudreuil.  
L. A. Olivier, écr. . . . . Berthier.  
I. G. DeLorimier, écr. . . . . L'Assomption.  
P. L. LeTourneur, écr. . . . . Rivière Chamblay.  
Frs. Caron, écr. . . . . Amherstburg.  
H. de Rouville, écr. . . . . Sorel.  
H. F. Marchand, écr. . . . . St. Jean.  
Tancrede Sauvageau, écr. . . . . Laprairie.  
E. X. Valade, écr. . . . . Terrebonne.  
Col. A. C. Taschereau, écr. D'Eschambault.  
R. DesRivières, écr. . . . . New-York.

LOUIS O. LE TOURNEUX,  
Rédacteur en chef et Propriétaire.